



LE MOUDJAHID ABDERREZAK BOUHARA N'EST PLUS Un juste nous quitte

Le sénateur et membre du Comité central du Front de libération nationale (FLN), Abderrezak Bouhara est décédé hier à Alger à l'âge de 79 ans d'un malaise cardiaque, a-t-on appris auprès de son entourage. Pris samedi d'un malaise, il a été évacué à l'hôpital militaire Mohamed-Seghir-Nekkache de "Ain Naadja", où il a rendu l'âme.

Page 24

SANTÉ MANQUE FLAGRANT de ressources humaines



Les rapports présentés hier à Alger à la faveur de la rencontre nationale d'évaluation des directeurs de la santé des wilayas du pays font ressortir "un manque flagrant" de ressources humaines dans ce secteur.

Le directeur de la santé de la wilaya de Sétif M. Mohamed Réda Lehtihet a relevé le manque de spécialités dans le secteur, notamment en gynécologie obstétrique, assurant que l'hôpital universitaire de sa wilaya souffrait de l'absence d'un spécialiste dans ce domaine. [Page 4](#)

ALGÉRIE-ALLEMAGNE

Le président du Bundestag en visite officielle en Algérie



Le président du Parlement allemand (Bundestag), M. Norbert Lammert, a entamé hier dimanche une visite officielle de deux jours en Algérie, dans le cadre du renforcement du dialogue politique et de la consolidation des relations entre les deux pays.

M. Lammert a été accueilli à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene, par le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Mohamed-Larbi Ould Khelifa.

ALGÉRIE-RUSSIE

Le ministre russe des AE, M. Sergueï Lavrov aujourd'hui à Alger



Le ministre russe des Affaires étrangères, M. Sergueï Lavrov, effectuera une visite de travail aujourd'hui en Algérie à l'invitation du ministre des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci, a indiqué hier le porte-parole du MAE, M. Amar Belani, dans une déclaration à l'APS.

Cette visite qui s'inscrit dans le cadre du dialogue politique régulier entre l'Algérie et la Russie, pérennisé par la déclaration conjointe signée par les chefs d'Etat des deux pays le 6 octobre 2010, vise à "consolider" les relations d'amitié et de coopération entre Alger et Moscou, a souligné M. Belani.

Les entretiens qui auront lieu à cette occasion porteront sur l'examen des voies et moyens susceptibles de renforcer davantage la coopération bilatérale dans tous les domaines d'intérêt commun ainsi que sur l'échange de vues sur les questions politiques régionales et internationales, en particulier les derniers développements intervenus dans la région du Sahel et au Proche-Orient.

SCIENCE et VIE

6 aliments pour garder la ligne

pages 12 - 13

HISTOIRE

COMMÉMORATION
1.200
condamnés à mort entre 1954 et 1962 encore vivants

Page 2

FOOTBALL

20^È JOURNÉE DE LA LIGUE 1

L'Entente de Sétif conserve son avance

Page 20

INTERNET ET LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE

Les lois de la nouvelle convergence

Page 14



MÉTÉO

13° à Alger - Neige à 700m

REGIONS NORD :

• Temps généralement froid et instable avec averses de pluies assez marquées (orageuses). Des chutes de neiges seront observées vers les reliefs au-dessus de 900 mètres d'altitude puis atteindront les plus basses altitudes (600-700 mètres) en cours de nuit. Les vents seront d'Ouest à Nord-Ouest 40/60 km/h avec rafales sous orages. La mer sera agitée à forte.

20° à Tamanrasset

REGIONS SUD :

• Temps voilé vers le Nord Sahara et les Oasis avec quelques pluies orageuses. Ailleurs temps partiellement voilé. Les vents seront d'Ouest à Sud-Ouest 30/50 km/h avec soulèvements de sable.

Alger	max	13°	min	5°
Oran	max	15°	min	4°
Annaba	max	18°	min	5°
Béjaïa	max	17°	min	5°
Tamanrasset	max	20°	min	4°

ALGÉRIE - POSTE

La durée de validité de la carte CCP ayant expiré prorogée de trois mois

La durée de validité de la carte CCP (compte courant postal) ayant expiré a été prorogée de trois mois afin de permettre aux utilisateurs de cette carte d'effectuer normalement leurs opérations financières, a indiqué hier Algérie Poste dans un communiqué.

«Algérie Poste informe sa cliente détentrice de la carte CCP ayant expiré que la durée de validité de leur carte a été prorogée de trois (3) mois, afin qu'ils continuent à l'utiliser normalement dans leurs opérations financières jusqu'à la réception de leur nouvelle carte remplacée et envoyée automatiquement», a précisé la même source.



L'alimentation en eau potable sera suspendue mardi de 8h00 à 22h00 dans plusieurs communes de la wilaya d'Alger, en raison des travaux du nettoyage d'un ouvrage de distribution d'eau potable, a indiqué hier la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) dans un communiqué. Il s'agit des cités des groupes et la localité du 1^{er} Mai dans la commune d'Alger-centre, de la rue Mohamed Belouizded, dans la commune de Belouizded et de l'avenue Hassiba Ben Bouali, dans la commune de Sidi M'hamed. Il s'agit également des rues Boudjatit, Mohamed Alillet et Mohamed Fellah dans la commune de Kouba, de la rue des Fusillés et de la cité Mer et Soleil dans la commune de Hussein Dey. Ces travaux sont localisés au niveau de la rue Ahmed Cherifi dans la commune de Kouba, a précisé la même source. La SEAAL a précisé, toutefois, qu'un dispositif de citernage sera mis en place afin d'alimenter, en priorité, les établissements publics et hospitaliers pour réduire les désagréments pour la population.

BENBADA L'A ANNONcé HIER : Révision de la marge bénéficiaire des boulangers

Le ministre du Commerce, M. Mustapha Benbada, a affirmé hier à Alger que le ministère procédera à la révision de la marge bénéficiaire des boulangeries qui fabriquent le pain uniquement, excluant tout problème lié à la disponibilité de ce produit.

Les boulangers qui fabriquent le pain uniquement font face en effet, à des problèmes liés au bénéfice car le prix de ce produit est resté inchangé depuis 1996, a indiqué M. Benbada en marge du lancement du pro-

CRM



CE MATIN À 10 H AU CENTRE DE PRESSE DE DK NEWS

Conférence-débat sur la politique du médicament : la place et le rôle de l'officine



Le Dr Lotfi Benbahmed, président de l'Ordre des pharmaciens assurera une conférence-débat sur la politique du médicament, la place et le rôle de l'officine, le problème de la distribution et de l'approvisionnement, la charte du pharmacien et les questions attenantes en matière de déontologie.

Le président de l'Ordre des pharmaciens sera accompagné du Dr Amir Touafek, vice-président chargé de la catégorie industrie et président de la commission nationale de déontologie. La conférence-débat aura lieu aujourd'hui au Centre de presse de DK News à 10 heures (3, rue du Djurdjura, face au Lycée El Mokrani, Ben Aknoun).

No Comment

PLUSIEURS LOCALITÉS DU PAYS SECOURUE PAR L'ANP



Suspension demain de l'alimentation en eau potable dans plusieurs communes d'Alger

Installation des présidents des commissions permanentes de l'APW d'Alger

Les présidents des 12 commissions permanentes de l'assemblée populaire (APW) de la wilaya d'Alger ont été installés lors d'une cérémonie présidée par M. Karim Bennour, président de l'APW. Selon un communiqué de l'APW d'Alger rendu public hier, le parti du Front de libération nationale (FLN) a obtenu sept (7) commissions, le Front des forces socialistes trois (3) commissions et le Rassemblement national démocratique (RND) deux (2) commissions. La cérémonie d'installation des présidents des commissions qui s'inscrit dans le cadre du parachèvement de la mise en place des structures de l'APW s'est déroulée dans un «climat démocratique, et en présence de toutes les formations politiques qui composent l'APW, à savoir les partis du FLN, du FFS et du RND», ajoute le communiqué.

Une autre étoile pour l'EN

C'est par un nouveau spot que l'opérateur de téléphonie mobile exprime ce soutien indéfectible, «inconditionnel, de fair-play et de fidélité à l'Equipe nationale». «Nedjma restera aux côtés de l'Equipe nationale pour partager avec elle ses moments difficiles mais surtout le meilleur que nous réserve l'avenir avec inshallah une qualification à la Coupe du monde 2014 au Brésil», a déclaré M. Ged.



HISTOIRE

1 200 condamnés à mort entre 1954 et 1962 encore vivants

Quelque 1 200 condamnés à mort, sur les 3 000 enregistrés pendant la guerre de Libération nationale (1954-1962), sont toujours vivants, a indiqué hier à Alger le président de l'Association nationale des anciens condamnés à mort 1954-1962, Mostéfa Boudina. Sur les 3 000 Algériens et Européens condamnés à mort par les autorités coloniales françaises, 1 200 sont encore vivants, a précisé M. Boudina lors d'une cérémonie organisée par l'association en hommage à trois condamnés à mort Fernand Iveton, Mohamed Lakenchache et Mohamed Ouennouri, guillotinés le 11 février 1957.

Il a rappelé que 217 personnes ont été guillotinées durant la guerre d'indépendance, relevant qu'un condamné à mort est décédé en prison, ce qui porte le nombre de morts à 218. Après 1958, les autorités françaises ont décidé de gracier un millier de condamnés à mort. Le reste des détenus ont été libérés à l'indépendance de l'Algérie en 1962. 800 condamnés à mort sont décédés de mort naturelle après 1962.

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE Le gouvernement Sellal passe à la vitesse supérieure

Walid B;

La cadence de mise en œuvre du programme du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, s'accélère de plus en plus avec les sorties que ne cesse de faire le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, sur le terrain dans le cadre du lancement de nouveaux projets et le suivi de ceux déjà en cours de réalisation.

La visite effectuée durant le week-end passé par le chef de l'exécutif dans la wilaya de Annaba, traduit cette volonté du gouvernement à aller de l'avant dans l'achèvement de tous les projets qui ont été inscrits au titre du programme quinquennal en cours.

Et pour cause, les problèmes qui préoccupent le plus les citoyens sont évidemment au menu de cette visite, à commencer par le logement qui demeure au centre des priorités du gouvernement pour répondre à une demande devenue de plus en plus pressante au fil des années.

C'est la raison pour laquelle, M. Sellal a fait de ce secteur un axe prioritaire de sa sortie à la coquette ville de «Bône» où il a lancé la réalisation d'un nouveau pôle urbain intégré à Draâ Errich, dans la commune d'Oued Aneb, destiné à faire émerger un ensemble moderne et harmonieux à même de desserrer l'étau qui enserré l'antique Hippone.

Sur place, le Premier ministre a insisté sur la nécessité d'une bonne



coordination intersectorielle afin de mieux cerner les étapes de réalisation de ce pôle et de répondre aux besoins et aux aspirations de ses futurs habitants.

Il a notamment annoncé, dans ce cadre, qu'un conseil interministériel se tiendra prochainement pour examiner les moyens de redynamiser et de construire ce nouvel ensemble.

Dans chacune des étapes de sa tournée, le chef de l'exécutif a insisté, de façon particulière, sur le respect des délais, la qualité de la construction des projets, ainsi que sur la coordination entre tous les intervenants impliqués dans la gestion et la conduite des différents chantiers. C'est dire tout l'intérêt accordé par l'équipe gouvernementale à un segment qui a, de tout temps, constitué une préoccupation majeure de la population. Cela démontre également que rien ne sera plus comme avant et que le gouvernement est déterminé à mettre de l'ordre dans la distribution du logement, tout en veillant au strict respect de la réglementation.

Les autres volets liés à l'emploi, aux infrastructures de base et à l'amélioration du cadre de vie des citoyens ne sont pas demeurés en reste, puisqu'ils figurent parmi les priorités du gouvernement.

Le Premier ministre qui se rendra la semaine prochaine dans la capitale de l'Est, Constantine, et à la fin du mois en cours, dans la wilaya d'Illizi, dans l'extrême sud-est du pays, devra s'enquérir de l'avancement des projets en cours de réalisation et ne manquera pas de lancer de nouveaux chantiers relevant des différents domaines et secteurs d'activité. Cela permettra de donner une nouvelle dynamique à la cadence de réalisation de ces projets. Sur un autre chapitre, et pour mieux concrétiser le programme présidentiel, Sellal a déjà mis le doigt sur la plaie en mettant en exergue la nécessité de réhabiliter le service public, tributaire d'une vraie volonté de bannir les aspects du népotisme et de la bureaucratie en vue de rétablir la confiance entre le citoyen

et l'administration. Celle-ci, avait-il martelé, doit faire preuve d'un comportement exemplaire envers le citoyen en lui facilitant la tâche, autant que faire se peut, soulignant que le vrai problème réside dans le changement des mentalités. De la réhabilitation du service public, Sellal a affirmé que l'administrateur doit prendre conscience qu'elle est au service du citoyen.

Sur le terrain, les premières mesures mises en œuvre ont été accueillies avec soulagement, d'autant que ces mesures visent, en premier lieu, à améliorer les conditions de vie et de travail des Algériens. C'est le cas de celles liées à la demande de logement sous ses différentes formules et la relance des activités de la sphère productive nationale, à travers la dynamisation et la facilitation de l'investissement qui favorisent la promotion de l'emploi stable et la création de richesses.

Pour donner du crédit à sa volonté de faire du dialogue et de la concertation les instruments à privilégier en toutes circonstances, Sellal avait organisé une rencontre avec les principales organisations patronales et la Centrale syndicale, en vue d'identifier les facteurs de blocage de l'économie nationale et trouver les solutions appropriées à la création de richesses et d'emplois.

Pour le chef de l'Exécutif, il est temps de passer à la vitesse supérieure en termes d'accès au logement, de création d'emplois et de redynamisation de l'appareil productif, conditions sine qua non à une véritable croissance économique nationale.

EDUCATION NATIONALE L'essence des réformes ne sera pas touchée par l'évaluation de l'enseignement obligatoire

Le chef de cabinet au ministère de l'Education nationale, M. Abdelhakim Belabed, a réaffirmé samedi à Alger que l'essence des réformes engagées dans le secteur depuis 2003 ne «sera pas touchée» par l'évaluation de l'enseignement obligatoire décidée récemment. Invité de l'émission «Niagh al Ousbou» (Débat de la semaine) de la chaîne 1 de la Radio nationale, M. Belabed a précisé que le ministère de l'Education nationale entendait, à travers cette opération entamée le 3 février, cerner les causes qui ont donné lieu aux «dysfonctionnements» enregistrés dans le système éducatif, notamment en ce qui concerne les programmes éducatifs, la formation des formateurs, les conditions de scolarisation et l'égalité des chances de réussite et la modernisation de la gestion pédagogique et administrative des établissements éducatifs. La tutelle saisit parfaitement la «réalité» des dysfonctionnements enregistrés dans certains aspects de la mise en œuvre de la réforme, d'où sa volonté d'apporter les changements nécessaires en fixant les priorités dans le cadre de la finalisation de la réforme du système éducatif, a souligné le responsable. M. Belabed a insisté sur l'importance de la participation de tous les acteurs et partenaires sociaux à l'opération pour sa réussite. Evoquant les préoccupations actuelles dans le secteur de l'éducation, notamment l'amélioration des conditions de scolarisation pour un meilleur rendement, le responsable a précisé que l'Etat «offre tous les moyens matériels et humains pour résoudre les problèmes liés à la surcharge des classes, à la restauration et au transport», mettant en exergue le travail de la commission ministérielle chargée de la livraison des établissements scolaires. Concernant le problème de la surcharge des classes, M. Belabed a fait savoir que le secteur de l'éducation «fait tout ce qui est en son pouvoir», en coordination avec les collectivités locales, pour livrer à temps les établissements scolaires en cours de réalisation. 108 établissements scolaires couvrant les trois paliers de l'enseignement ont été réceptionnés à ce jour au titre de l'année scolaire 2012-2013, a-t-il précisé.

Le chef de cabinet a, par ailleurs, indiqué que le seuil des programmes de référence pour les sujets d'examen sera fixé et annoncé le 2 mai 2013, soit le jour de l'arrêt des cours. Il a ajouté que les sujets d'examen seront élaborés sur la base des programmes pédagogiques effectivement enseignés en classes. M. Belabed a enfin tenu à réaffirmer l'ouverture de la tutelle au dialogue et à la concertation avec les partenaires sociaux «en toute franchise et objectivité et dans le respect de la loi».

REPRISE DE LA PRODUCTION À IN AMENAS Un exemple de détermination et de dévouement

Abdiche S.

Le pays fait la démonstration de sa capacité à réagir aux épreuves les plus rudes. Quelques jours après la tragédie d'In Amenas, le site gazier reprend en effet ses activités. C'est le deuxième échec pour les hordes terroristes dont les plans diaboliques consistaient à faire exploser les installations. Les dommages matériels causés ont été réparés, ce qui permet le retour en production. Le mérite revient à tous ceux qui sont immédiatement investis dans la tâche, à la promptitude des responsables pour un retour à la normale.

Bien sûr, personne ne peut oublier que des dizaines de vies ont été perdues par la faute d'un terrorisme aveugle et bestial nourri aux idéologies fascinantes dont notre pays a eu à souffrir dans un passé récent. C'est l'occasion en ce moment solennel qui voit la consécration d'efforts méritoires pour que la vie reprenne son cours dans le site martyr d'In Amenas, de rendre le plus bel hommage à tous ces innocents à qui la vie a

été ôtée de la façon la plus brutale et la plus sanglante.

De paisibles travailleurs ont payé un lourd tribut au crime organisé mais leur sacrifice ne sera pas vain. L'Algérie, ce pays du devoir, ne peut être freiné dans la trajectoire qu'il s'est tracée. C'est celle de contribuer à la lutte antiterroriste qui a déjà son actif sur le plan international de larges avancées. L'Algérie n'a jamais cessé de rappeler que ces avancées n'excluaient pas la nécessité d'une vigilance qui devait être maintenue à un niveau accru. Ce qui se passe à nos frontières, mais aussi dans des zones géographiques que le terrorisme a décidé de maintenir sous pression, est assez révélateur pour qu'on ne puisse pas baisser la garde. Aujourd'hui, notre pays a tiré les leçons qui s'imposent pour que plus jamais de telles tragédies ne puissent se renouveler.

L'Algérie est insérée dans un monde où les menaces potentielles sont grandes par la faculté d'expansion du crime organisé qui oblige les pays à augmenter leurs dépenses en moyens de défense, alors qu'elles pouvaient les

consacrer au développement. C'est à une véritable entreprise de déstabilisation à laquelle se trouvent exposés de nombreux pays, bien que dans bien des situations les réponses les plus appropriées sont opposées. L'Algérie est bien dans cette perspective. En faisant barrage au terrorisme, en refusant le chantage des bandes criminelles à travers la prise d'otages, notre pays apporte à la lutte pour l'éradication du terrorisme, tout le poids de son expérience.

La politique du pays est tout entière consacrée au développement économique, à l'amélioration des conditions de vie de la population, à l'élargissement du processus démocratique. De telles démarches ont le pouvoir de contrecarrer les visées criminelles de ceux qui ont pour objectif de maintenir des pays comme le nôtre dans des situations de précarité. Le peuple algérien a une conscience aiguë des responsabilités historiques qui sont les siennes. Il est nourri aux valeurs les plus nobles puisées dans son histoire millénaire. De là, il tire toute sa détermination et sa force pour affronter les vents contraires.

ALGÉRIE - EUROMÉDITERRANÉE Une délégation de magistrats participe aux réunions des groupes de travail de l'axe «Accès à la justice et l'aide judiciaire»

Un groupe de magistrats se rendra aujourd'hui à La Haye (Pays-Bas) pour participer aux réunions des deux groupes de travail de l'axe «Accès à la justice et l'aide judiciaire» dans le cadre du Programme euroméditerranéen justice 3. Le premier groupe est chargé d'élaborer un rapport de recherche sur «la situation actuelle de la région du voisinage Sud et un recensement comparatif des expériences nationales en matière de simplification des mesures», a indiqué hier un communiqué du ministère de la Justice. Le second groupe se penche quant à lui, sur l'élaboration d'un «manuel de recensement et d'une description des approches et bonnes pratiques susceptibles d'améliorer l'accès à la justice et l'aide judiciaire».

APS

STRUCTURES SANITAIRES

Important déficit en matière de ressources humaines

Les structures sanitaires du pays accusent un déficit important en matière de ressources humaines affectant la qualité de la prise en charge des malades, ont indiqué hier à Alger des directeurs de la santé et de la population de wilayas.

"Les structures sanitaires du pays accusent un déficit en ressources humaines en raison de la mauvaise répartition des médecins dans certaines wilayas du pays, ce qui oblige les citoyens à se déplacer dans les wilayas limitrophes à la recherche d'une bonne prise en charge médicale", ont relevé des DSP de quelques wilayas, lors d'une journée d'évaluation de la santé publique nationale. Le DSP de Sétif M. Mohamed Reda Lahtihet, a regretté que le centre hospitalo-universitaire de sa wilaya ne dispose pas, à ce jour, de gynécologue et l'administration de ce CHU a recours à l'intervention de spécialistes des wilayas périphériques. Il a également souligné une insuffisance des unités de dépistage du cancer du col de l'utérus et un manque de cadres administratifs, ce qui paralyse les soins dans la région. La wilaya de Mostaganem connaît également, une inégalité dans la répartition des médecins



entre les secteurs privé et public, a été noté M. Ali Khaireddine, DSP de la wilaya, relevant que le recrutement se fera, dorénavant, sur la base des besoins de sa région. S'agissant de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, Mme Dalila Zoughlache a relevé le manque de spécialistes et d'hôpitaux spécialisés. A Skikda, les médecins exerçant dans les milieux scolaires sont "restreints" et de nombreux foyers infectieux ont été enregistrés par manque de personnels, a indiqué M. Mohamed Nacer Dameche. De son côté, M. Abdellah Guessab DSP d'Oran, a insisté sur l'intérêt de renforcer la formation de sages-femmes dans les

maternités et le recrutement de spécialistes en pneumo-phtisiologie, pour contrer l'avancée de la tuberculose. En vue de combler les insuffisances, M. Abdelaziz Ziari a décidé de définir un organigramme national pour le service civil des médecins spécialistes et de mettre en place une carte nationale sanitaire définissant les manques dans les régions. Pour ce qui est de la construction d'autres établissements hospitaliers, le ministre a dit privilégier la "rationalisation" dans le suivi des malades, étant donné que les structures sanitaires "ne sont pas exploitées au maximum de leurs capacités".

PROTECTION SOCIALE ET SOLIDARITÉ NATIONALE

L'accompagnement des malades est capital

Bouabdallah F.

Les progrès de la médecine ont pour conséquence notable l'allongement de l'espérance de vie. Notre pays n'échappe bien entendu pas à ce phénomène. Les chiffres régulièrement publiés donnent une image du vieillissement relatif qui touche aujourd'hui la population. Plus l'âge augmente, plus nette est donc la baisse de la mortalité. L'intervention de grands spécialistes en médecine dans diverses spécialités au Centre de presse du DK News a fait la démonstration du bénéfice qui est accordé aux malades, des progrès de la médecine. La démonstration est faite aussi de l'augmentation de la population concernée qui accapare alors tous les âges et pour des pathologies qui étaient pratiquement inconnues dans notre pays.

Pour certaines de ces pathologies, on avait pris l'habitude ce qui était vrai en grande partie, de dire qu'il s'agissait de maladies de pays riches : diabète, l'Alzheimer, le cancer, celles qui touchent au stress, au cardiovasculaire même ces pathologies sont aujourd'hui implantées dans le quotidien de tous. Elles nécessitent par voie de conséquence, le déploiement de vastes moyens, des équipements en conséquence, des infrastructures hospitalières adaptées, un personnel médical spécialisé et plus encore, un personnel et des institutions d'accompagnement des malades. La protection sociale, les services de solidarité ont un rôle immense à jouer dans un pareil registre. Elles ont été conçues pour réduire les situations de vulnérabilité des personnes. Le bénéfice de la sécurité sociale, l'assistance médicale gratuite, sont des acquis non négligeables qui accompagnent l'autre effort consenti déjà par l'Etat en matière d'équipement, un domaine où la charge n'est pas mince, il faut faire remarquer. Si on sait que la création d'un nouveau lit en hôpital revient de plus en plus cher et sa modernisation aussi, on peut ajouter à cela, l'effort exceptionnel qui est fait pour la formation médicale qui permet de disposer d'un personnel au fait des progrès dans le domaine. On peut s'honorer de la présence de grands spécialistes et de certains autres tout aussi brillants, exerçant pour des raisons diverses à l'étranger et qui honorent eux aussi la médecine dans notre pays, puisque formés par l'université algérienne. Pour autant, en dépit de tout cet effort qui paraît imposant par certains aspects, l'organisation dans les hôpitaux, le fonctionnement

des services spécialisés reste matière à controverse. L'équipement actuel a hérité de l'existence de nombreux problèmes dont l'augmentation dans des proportions relativement importantes, de la population en attente de soins, n'est pas la moins négligeable. Les besoins restent énormes. Comme souvent en pareil cas, l'intendance a de la peine à suivre. On a entendu plusieurs cris d'alarme lancés par d'éminents spécialistes, des représentants d'associations d'aide aux malades, dont l'engagement, la disponibilité ne fait pas l'ombre d'un doute.

Mais l'ampleur des problèmes est là, pressante et parfois oppressante. La situation est tellelement mouvante dans le domaine que les objectifs d'aujourd'hui peuvent, de main, être remis en question. La pression sur un équipement qui nécessite de fréquentes mises à niveau, celle d'une meilleure répartition géographique des infrastructures hospitalières est toujours très grande.

Le ministère de la Santé publique reste soucieux d'appuyer ses programmes d'action par des décisions opportunes, mais la bureaucratie n'épargne pas pourtant le secteur. De là apparaissent des dysfonctionnements qui retardent souvent la solution des problèmes posés à tous les niveaux de la hiérarchie médicale. Le travail en la matière ne pourra être soutenu que si les intervenants sont convenablement informés et viennent ainsi appuyer les efforts de l'Etat, que s'ils sont entendus dans les revendications qu'ils formulent à l'encontre des autorités. Des associations d'aide aux malades constituent un réseau permettant de canaliser les revendications, prennent parfois des initiatives concrètes, mais souvent les moyens manquent, d'où l'intérêt qu'il y a à mieux les soutenir. L'accompagnement des malades est d'une importance capitale, parfois aussi importante que le traitement médical qui est administré. Le fonctionnement de la sécurité sociale prête aujourd'hui à de nombreuses remarques formulées par les milieux médicaux eux-mêmes comme par leur environnement, le personnel para-hospitalier, les cotisants de même que par les retraités. Beaucoup pensent aujourd'hui à l'utilité qui serait très grande d'un réseau de consultations externes et de soins à domicile notamment en direction de personnes âgées ou d'handicapés moteurs, à l'existence de maisons de retraites conformes aux normes. Ce qui est rassurant, c'est que les services de la solidarité nationale sont souvent là quand la coordination des efforts s'avère insuffisante.

Sécurité alimentaire, ou les fruits de l'indépendance

Boualem Branki

La célébration du cinquantenaire de l'Indépendance nationale est ainsi le lieu privilégié, sinon une bonne occasion de rappeler ou de revenir sur quelques bonnes nouvelles sur le front du développement social. Cette date marquante de l'histoire de notre Nation donne la pleine mesure des immenses progrès réalisés par le peuple algérien sur tous les fronts: social, économique, culturel, sportif et surtout scientifique depuis le recouvrement de la souveraineté nationale.

Les festivités du cinquantenaire sont ainsi une halte, la bienvenue du reste, pour faire le point sur des avancées considérables sur le front du confort social, du modernisme, de la fin de l'assujettissement culturel, politique. Que de chemin parcouru donc depuis ce 5 juillet 1962! Que de sacrifices également consentis pour que les Algériens aillent partout dans le monde avec une belle fierté de s'affirmer dans le concert des nations. Et que de dangers sur la révolution algérienne déjoués depuis cette date qui a permis à l'Algérie de réaliser l'une de ses plus belles conquêtes post-indépendance: la nationalisation des hydrocarbures et la fin des groupes pétroliers français sur le sol algérien. La reprise de la souveraineté nationale sur les hydrocarbures a, cinquante ans après l'indépendance nationale, a été tout naturellement accompagnée par des progrès immenses dans la bataille de l'indépendance alimentaire et la fin des dépendances des marchés externes. Et de fait, l'Algérien n'est plus astreint au stress alimentaire, comme c'était le cas dans les premières années de l'indépendance, le colonialisme n'ayant laissé qu'un système agricole tourné vers l'exportation. Et, depuis l'indépendance et grâce à plusieurs politiques agricoles courageuses, les disponibilités en produits alimentaires agroalimentaires ont été multipliées par huit. Dans le même temps, la population algérienne a été multipliée par quatre en 50 ans. Quelques chiffres du ministère de l'Agriculture qui s'apprête à fêter cet événement historique avec un grand faste: en apport calorique, "la disponibilité alimentaire a doublé, passant de 1.758 calories/jour et par habitant en 1964 à 3.500 calories/jour/habitant en 2011, la population ayant été multipliée par quatre durant cette période, la disponibilité alimentaire a été donc multipliée par huit", indique le ministère. Par produit, l'Algérien consomme actuellement 285 kg de blé par an (kg/ha/an), alors qu'il en prenait 132 kg/ha/an en 1964. La consommation de produits maraîchers est passée de 54 kg/ha/an en 1964 à 156 actuellement dont celle de la pomme de terre dont l'Algérien consomme 22 kg/ha/an après l'indépendance et 106 kg/ha/an en 2011.

Pour le lait, le nombre de litres par habitant et par an est passé de 30,1 litres en 1964 à 152 en 2011, selon le ministère. Pour les viandes rouges, la consommation actuelle est estimée à 13 kg/ha/an contre 3,8 kg/ha/an en 1964, alors que celle des viandes blanches s'affiche respectivement à 9 kg contre 1,6 kg. Et, cerise sur le gâteau, l'Algérie importait pour 204 milliards DA et produisait l'équivalent de 492 milliards DA en 2000, soit 71% de ses besoins.

Des chiffres qui donnent en réalité une idée précise des progrès réalisés par le secteur agricole dans la bataille de la sécurité alimentaire et la fin de la dépendance alimentaire. C'est également une des politiques majeures mises en place par les pouvoirs publics dès l'indépendance nationale: mettre en place un système agricole capable de développer la production nationale, améliorer les disponibilités en produits agricoles et alimentaires et permettre au pays de gagner la bataille de l'indépendance alimentaire. Cinquante ans après l'indépendance nationale, les résultats sont là: l'agriculture algérienne est en bonne santé, elle produit de la valeur ajoutée, crée des emplois et participe activement à la croissance économique nationale avec un taux de plus de 16% dans le PIB national. La bataille que les pouvoirs publics, à travers le ministère de l'Agriculture, mènent actuellement est celle du renforcement de la sécurité alimentaire et la réduction des importations.

BEJAIA : RETOUR SUR LA SATURATION DES NÉCROPOLES

Crise aigue du « foncier funèbre », urgence signalée

A.B.

La crise du foncier n'affecte pas que les perspectives industrielles.

Voilà donc que les Béjaouis sont plus que jamais confrontés à une crise sans précédent du « foncier funèbre ». En effet, depuis que les quelques dernières parcelles d'allées goudronnées, d'escaliers ou de placettes bétonnées ont été « squattées » par des tombes, les citadins au-

tochtones ne cessent de lancer des appels de détresse à leurs élus locaux, aux autorités en général mais cela ne dure que le temps passé à assister à une mise en terre d'un défunt. Après, c'est tout le monde qui oublie, les gens étant happés par la...vie ; En attendant, la crise semble malheureusement sans issue. Un élu, responsable de l'APC sortante (mais ré-élu) avoue à DK News, nous couvert de l'anonymat, tout son « pessimisme » quant à une solution prochaine : « ...

Nous compions sur l'acquisition d'une vaste aire d'inhumation sur le site de Sidi Boudraham (sur les hauteurs d'Ihaddaden) mais cette lueur d'espoir s'est vite estompée ! » A noter que quand bien même ce terrain avait été cédé pour y aménager un ou des cimetières, cela aurait plongé les citadins béjaouis dans une détresse d'une autre nature et pour cause : Celui-ci se situerait à quelques 07 à 08 km de la ville, et loin sur les hauteurs...). La crise a ainsi at-

teint une telle acuité que des voix commencent à « suggérer » d'investir carrément les jardins publics (plutôt rares...) ! ainsi que tout loipin de terre vierge attenant aux immeubles des cités-dortoirs...Sachant, cela dit, qu'il y a déjà un précédent demeuré une énigme : Il s'agit de cette tombe érigée au piedestal de la statue du Moudjahid (Camp inférieur, centre de santé station de bus El Qods). Cela ne donne pas du tout envie de mourir, vraiment !

Les travaux publics mobilisés h24

La circulation automobile sur l'ensemble du réseau routier qui a connu de fortes perturbations depuis le début des intempéries, s'est nettement amélioré et repris après la fermeture provisoire depuis le début des intempéries, suite aux efforts déployés sur le terrain par les équipes des travaux publics avec la mobilisation d'autres forces vives, dotés d'engins de déneigement.

Des efforts étaient déployés pour retablir la circulation à la wilaya de Guelma sur le tronçon RN20 et RN 81 reliant respectivement oued Zenati et rass Laagba, et entre oued Zenati et ain Mekhlouf, la circulation a également repris sur les chemins de wilaya CW123 et CW 162 reliant entre Guelma et

laarbi et entre le PK 16+000 et PK 22+000, reste la route RN80 dont la circulation reste encore difficile. Des équipes sont déployés sur plusieurs autres axes routiers coupés à la circulation, à la wilaya de Tizi Ouzou, sur la RN30 sur le col de Tizi N'Koule, la RN 15 col de Tirourda ainsi que le CW 253 de la commune d'Illiten vers le col de cheleta et le CW251 col de Chréa. A la wilaya de Bouïra deux routes nationales ont été coupées, la RN 30/RN33 sur le col de Tizi N'kouel au PK 69+000 et la RN15 sur le col de Tirourda au PK 56+100. A la wilaya de Jijel, plusieurs axes ont été coupés à la circulation, la RN77 reliant Texenna et Gheriana, la RN reliant Djmila et col Tamentoute ,RN 105 entre Djmila et col

de f'doules,RN 77A reliant Djmila et LW Mila.Des chemins de wilaya ont été coupé à la circulation également, le CW 137 entre Bettacha et Erraguene ,le CW137B entre Bettacha et Erraguene, le CCW 137A entre Texanna et Selma, le CW03 entre Tamentoute et Bbni Yadjiss , le CW 135A reliant chefa et bordj thar, le CW135B entre chahina Elkabch et ouled Askeur, d'autre chemins communaux coupé tel que, le CC commune de Chebala et Hamla, le CC reliant entre Erraguene et Krakta et le CC reliant Tafertess et boutouil. Il est à signaler la poursuite des efforts des équipes de Travaux Publics afin de permettre l'accès et la réouverture de plusieurs axes routiers coupé à la circulation.

PROTECTION CIVILE : 5967 interventions en 4 jours

Les unités de la protection civile ont enregistré durant la période du 07 au 10 Février 5967 interventions dans les différents secteurs pour venir à bout des appels de détresse des citoyens, suite aux fortes intempéries qui ont touché 16 wilayas du pays chute de neiges et pluies, accidents de la route, accidents domestiques, évacuation sanitaire extinction d'incendies, dispositif de sécurité...etc.

Interventions liée aux intempéries :

Plus de 50 personnes sauvées par nos éléments coincées dans leur véhicule et cerné par la neige sur les routes nationales ainsi que les chemins wilayas, Oum El Bougħi, M'Sila et Bordj Bou Arreridj, Batna, Sétif, BBA, ainsi que le Dégagement de plus de 40 véhicules et camion cerné par la neige par les éléments de la Protection Civile.

08 cas d'asphyxies par le monoxyde de Carbone gaz (CO) enregistré durant la même période qui a causé la mort à 06 personnes 04 à M'Sila, 01 à Alger et 01 dans la wilaya de

Guelma et 39 autres personnes incommodées par le gaz CO secourus par nos éléments traités puis évacuées vers les hôpitaux locale à BBA, Oum El Bouagħi, Alger et Sétif.

D'autres interventions :

07 accidents de la circulation mortelle ayant causé le décès de 07 personnes sur le lieu d'accidents et 04 autres blessées, traitées et évacuées vers les structures hospitalières par nos secours à travers plusieurs wilayas du pays.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Ghardaia avec 03 personnes décédées dans la commune d'El Guerrara.

Les secours ont procédés à l'extinction 12 incendies urbains et industriels qui ont causé des brûlures et des gênes respiratoires à 09 personnes traité par nos secours et évacuées vers les hôpitaux locaux dans les wilayas de : Alger, Tissemsilt, Annaba, Tindouf, Bouira, Blida, Ghardaia, Chlef, Biskra, Ain Defla et Ouargla.

TÉBESSA

4.000 nouveaux foyers prochainement accordés au réseau du gaz naturel

Une extension de connexion destinée à raccorder, en zones urbaines, 4.000 nouveaux foyers au réseau du gaz naturel sera «prochainement» réalisée dans la wilaya de Tébessa, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction de l'Energie et des mines

(DEM). Prise en charge par les programmes sectoriels décentralisés (PSD) de l'exercice 2013, l'opération «priorise des groupements d'habitations et des agglomérations secondaires situées dans les 28 communes de la wilaya, y compris dans la bande

frontalière de 300 km de long», a fait savoir la directrice du secteur, Mme Tortia Bentorki.

Une enveloppe financière de l'ordre de 310 millions de dinars a été affectée au secteur de l'Energie dans le cadre du programme

2010-2014, a-t-elle rappelé. Près de 70.000 foyers de la wilaya de Tébessa sont actuellement raccordés au réseau du gaz de ville,

donnant lieu à un taux de couverture de 67 %. Un taux qui avoisinera les 70 % à l'horizon 2014, a affirmé la même source.

ASPHYXIE AU GAZ CARBONIQUE

Une personne décède et une autre sauvée in extremis à Guelma

Une personne a trouvé la mort et une autre a été sauvée de justesse, samedi à Guelma, après avoir inhalé du monoxyde de carbone provenant d'un appareil de chauffage défectueux, ont indiqué dimanche les services de la pro-

tection civile. L'accident s'est produit à la cité des Martyrs, dans la commune de Bouchegouf (35 km à l'Est du chef-lieu de wilaya), a précisé la même source, soulignant que la victime décédée, âgée de 27 ans, a rendu l'âme avant l'arrivée

des éléments de la protection civile. La personne rescapée (23 ans), a été évacuée par les mêmes services vers l'hôpital de Bouchegouf où elle reçoit les soins nécessaires, a-t-on encore précisé à la protection civile.

BATNA

11 personnes échappent de justesse à l'asphyxie au monoxyde de carbone

Onze (11) personnes appartenant à trois familles résidant à Batna et à Tazoult ont été sauvées d'une mort certaine après avoir inhalé du monoxyde de carbone dans la nuit de samedi à dimanche où le thermomètre était descendu à moins 4 degrés dans les Aurès, a indiqué dimanche la protection civile.

Cinq parmi les personnes secourues, âgées entre 13 et 57 ans, habitent un appartement à la cité AADL de Bouzourane tandis que quatre autres dont l'âge varie entre 8 et 49 ans résident dans un appartement de la cité "742 logements", a précisé la même source, attribuant ces deux accidents à l'inhalation accidentelle de gaz dégagés par des appareils de chauffage.

La troisième intervention qui a eu pour théâtre la ville de Tazoult, a permis de sauver deux jeunes femmes de 21 et 29 ans, asphyxiées par les émanations de gaz brûlés provenant d'un chauffe-bain.

La protection civile a fait état de huit (8) personnes décédées et 28 autres secourues à la suite d'accidents de ce type enregistrés depuis le début de l'année en cours en dépit des campagnes de sensibilisation aux mesures de sécurité relatives à l'aération et au contrôle des appareils de chauffage.

SÉTIF

13 personnes menacées d'asphyxie secourues par la Protection civile

Les services de la Protection civile de la wilaya de Sétif sont intervenus à plusieurs reprises ces derniers jours pour sauver 13 personnes menacées d'asphyxie au monoxyde de carbone, a-t-on appris dimanche auprès de ce corps constitué.

La totalité de ces interventions a été effectuée dans les communes de Sétif et d'Aïn Arnat, dans des habitations individuelles non équipées de conduites d'aérations, a indiqué à l'APS l'officier chargé de la communication. Parmi les personnes sauvées et transportées à l'hôpital, figure une famille composée de 9 personnes, (3 femmes, 2 hommes et 4 enfants), une autre famille de trois membres âgés de 25 à 75 ans et une personne seule, découverte inanimée.

Au cours de la même période, les éléments de la Protection civile sont intervenus à 343 reprises pour secourir des personnes prises dans la tempête de neige, en particulier dans le nord de la wilaya. Pas moins de 13 opérations de transport de personnes blessées (30 au total) dans des accidents de la route ont également été effectuées par les éléments de la Protection civile, a indiqué la même source. Des postes de sauvetage et de secours avancés ont été installés par la Protection civile, tandis que d'importants moyens ont été mobilisés pour faire face à la dégradation des conditions climatiques. Les principaux axes routiers enneigés ont été rouverts à la circulation, dimanche, notamment dans les régions situées au nord de la wilaya, à l'image des communes d'Aït Zizi, de Guenzenet, de Maoklane et d'Aït Naouel M'zada où la neige a atteint 45 cm d'épaisseur.

AIN DEFLA : INCENDIE À LA RAFFINERIE DU SUCRE À SIDI LAKHDAR

04 réservoirs de 30 000 m³ ravagés par le feu

Salim Ben

Un incendie s'est déclenché hier matin aux environs 11h à la raffinerie du sucre de Sidi Lakhdar dans la municipalité de Khemis Miliana dans la wilaya d'Aïn Defla, et qui a fait des dégâts matériels selon nos sources.

Effectivement, un second incendie a été signalé hier matin au niveau de l'usine du sucre qui se trouve dans la commune de Sidi Lakhdar. Selon des sources de la protection civile, quatre réservoirs du stockage des restes du sucre ont été ravagés par les feux au premier étage de la raffinerie. Fort heureusement que cet incendie n'a pas fait de victimes. Selon le chargé de la communication de la protection civile d'Aïn Defla, le lieutenant Hamdi Kamal, le feu a été manipulé grâce aux efforts des éléments de la protection civile, qui ont utilisé dans cette action trois camions d'extinction et 14 éléments des unités de Khemis Miliana et Aïn Defla. Selon l'enquête, le feu a été enclenché suite aux opérations du soudage et du coupage des morceaux de fer qui ont été effectuées par les travailleurs dans le cadre de l'entretien périodique de l'usine. Cet incendie a entièrement brûlé les quatre réservoirs pour stocker le sucre, dont chacun contient 30 mille mètres cubes de sucre, ainsi que la plateforme du premier étage et les planchers. L'intervention des agents de la Protection Civile a réussi à éviter la propagation des flammes au reste des ateliers d'usine. La gendarmerie nationale a aussi ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de l'incident, qui est le deuxième en une semaine, après le premier éclaté au marché couvert des vêtements le week-end passé au quartier du 20 Août 1955 à Khemis Miliana et qui a ravagé quatre magasins de vêtements.

S.B.

EL ATTAFA
Un corps trouvé à l'intérieur d'un trou de 20 mètres

Les éléments de la protection civile ont retiré avant hier, un corps d'une personne qui était à l'intérieur d'un cratère de 20 mètres de profondeur aux environs de Bir N'hass à proximité du marché de la ville d'El Attaf. Selon des sources de la protection civile, le corps a été retrouvé au milieu d'ordures appartenant à une personne aux initiales (D.M) âgé de 45 ans, originaire de la commune d'El Abadia, à 10 km nord El Attaf. La gendarmerie nationale a ouvert une enquête sur les circonstances entourant le décès de cet homme.

S.B.

ALGER
20 ans de réclusion criminelle contre un trafiquant de drogue nigérian

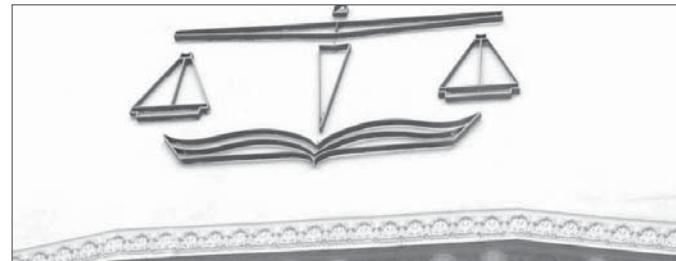
Une peine de vingt (20) ans de réclusion criminelle a été prononcée dimanche par le tribunal Criminel d'Alger contre un ressortissant nigérian, accusé dans une affaire de trafic de drogue. Ezinwa Ignatus Okwudili a été reconnu coupable d'avoir introduit en Algérie, en 2011, près d'un (1) Kg de cocaïne à partir du Niger, quantité qu'il avait avalée et dissimulée dans son estomac. Les faits remontent au 31 août 2011 lorsque les services de sécurité ont procédé à l'arrestation de l'accusé au niveau de l'aéroport Houari Boumediene, alors qu'il venait de débarquer en provenance de Niamey (Niger) pour se rendre en Malaisie où il devait écouler sa marchandise.

Dans son réquisitoire, le représentant du ministère public a requis la réclusion à perpétuité contre l'accusé.

JUSTICE

Report du procès du groupe terroriste impliqué dans des massacres collectifs avec usage d'explosifs

Le tribunal criminel d'Alger a reporté dimanche le procès des 48 accusés, à leur tête le terroriste Abdelmalek Droudel, dont six en détention, impliqués dans des massacres collectifs avec usage d'explosifs et assassinats ayant ciblé, depuis 1998, des agents des services de sécurité, a-t-on constaté sur place. Le juge Omar Benkharchi a décidé de reporter l'affaire en raison du pourvoi en cassation d'un des accusés.



GAZ-ACCIDENTS

Asphyxie au monoxyde de carbone à Oum El Bouaghi : 14 personnes sauvées in extremis

Quatorze (14) personnes ont été sauvées d'une mort certaine, samedi dans la commune de Ain Beïda (Oum El Bouaghi) après avoir inhalé du monoxyde de carbone provenant d'un appareil de chauffage défectueux,

a indiqué dimanche la protection civile.

Il s'agit de 11 femmes et de 3 enfants souffrant de difficultés respiratoires et de maux de tête, secourus dans deux appartements de la seconde ville de la wilaya

d'Oum El Bouaghi, a précisé une responsable de ce corps constitué qui a ajouté que les victimes se trouvent actuellement en soins intensifs à l'hôpital de Ain Beïda. En dépit des campagnes

sensibilisation menées par la Société de distribution de l'électricité et du gaz (SDE), des cas d'asphyxie par le monoxyde de carbone continuent d'être régulièrement enregistrés, a-t-on signalé.

30 kg de kif traité rejetés par la mer à Jijel récupérés par la police

Une quantité de 30 kg de kif traité (résine de cannabis), solidement empaquetée, a été découverte, samedi, sur une plage rocheuse, non loin de la gare

routière de Jijel, a-t-on appris, dimanche, auprès de la sûreté de wilaya.

Le paquet contenant la drogue, coincé entre deux rochers après avoir

été rejeté par la mer, a été découvert par des citoyens qui ont aussitôt alerté les services de police, selon la même source.

TAMANRASSET

5160 litres de carburant saisis

5160 litres de carburant destinés à la contrebande, ont été saisis par les éléments de la sûreté nationale de la wilaya de Tamanrasset, lors d'une série d'opérations effectuées le long de la frontière sud du pays, durant la dernière semaine du mois de janvier 2013.

Les patrouilles et les points de contrôle, mis en place par les éléments de la sûreté nationale, ont permis la récupération de cette importante quantité de carburant, ainsi que d'un véhicule utilisé par les contrebandiers. Le butin récupéré lors de ces opérations, a été confié aux services douaniers.

Ces opérations s'inscrivent dans le cadre des objectifs tracés par la DGSN, pour lutter contre les crimes qui portent atteinte à l'économie nationale.

MASCARA : ILS AVAIENT LIGOTÉ, PUIS DÉLESTÉ UN CITOYEN DE TOUS SES BIENS

La police «coffre» Les 03 voleurs

Les éléments de la sûreté nationale de la wilaya de Mascara, ont mis fin le mois de janvier, aux agissements, d'un réseau de criminels, constitué de 03 membres âgés entre 20 et 23 ans, spécialisés dans le vol par effraction.

L'affaire remonte, à l'arrestation en flagrant délit du nommé D.A., interpellé par la police à l'intérieur d'un chantier, en possession d'un passeport appartenant à un individu recherché pour

vol. L'investigation a révélé que le suspect a été impliqué dans une affaire de vol, dont a été victime un citoyen le 17 janvier.

Ce dernier a été ligoté puis délesté de tous ses biens à l'intérieur de son domicile. L'individu qui a avoué les faits, lors de l'interrogatoire, a dénoncé ses deux complices.

La police a lancé une vaste opération de recherche, qui s'est soldée par l'arrestation des dénommés, B.A et B.R, deux repris de justice. La perquisition aux domiciles des deux suspects, a permis la récupération des objets volés.

Trois individus qui ont été présentés devant le procureur de la république, pour association de malfaiteurs, vols menaces de mort avec circonstances aggravantes, ont été placés en détention provisoire par le juge d'instruction.

TIZI-OUZOU

35 milliards de DA de l'habitat rural

Une enveloppe globale de plus de 35 milliards de Da a été allouée, durant ces dix dernières années, à la wilaya de Tizi-Ouzou pour l'aide au financement d'un total de 59.268 logements ruraux. Du décompte des dépenses effectuées sur cette somme jusqu'au 31 janvier de l'exercice en cours, présenté par la directrice de cette institution, Mme Hamraoui, il ressort une consommation de près de 21 milliards de Da, soit 70% du montant global destiné à ce segment du logement.

En termes physiques, ces dépenses se traduisent, selon cette responsable, par le paiement des situations dues par les souscripteurs au titre des trois tranches de réalisation de ces

logements. Plus du quart de cette dépense, soit 5,045 milliards de Da, a été réalisé durant l'année 2012, soit une évolution de l'ordre de 60,6% par rapport à l'exercice 2011, année où il a été consommé 3,3 milliards de Da.

Le logement rural est considéré, comme un «moyen de contourner la rareté du foncier public constructible caractérisant la région, réputée également pour son attachement à la tradition de l'auto-construction», fait remarquer, pour sa part, le directeur du Logement et des équipements publics (Dlep), relevant que «l'intérêt accordé par les ménages en quête d'un toit pour cette formule, s'est accru davantage depuis l'autorisation des constructions en surélévation».

A la clôture de l'exercice 2012, la CNL, a déboursé plus de 40 milliards de Da pour le financement des programmes de logements inscrits à l'indicatif de la wilaya au titre du quinquennal écoulé et de celui en cours, ainsi que des reliquats des programmes destinés à la wilaya antérieurement à 2005, soit un total de 104.000 logements, tous types confondus.

La situation des dépenses engagées par cette institution durant l'année 2012, fait cas du paiement d'un montant de 13,47 milliards de Da, dont 8 milliards de Da pour le logement public locatif (Lpl), 5,045 milliards de Da pour l'habitat rural et 429 millions de Da pour le logement public aidé (LPA).

Moscou a engagé des négociations avec les nouvelles autorités libyennes sur la reprise des activités de sociétés russes et sur la compensation du préjudice qu'elles ont subi lors des événements qu'a connus le pays en 2011, a annoncé l'ambassadeur de Russie en Libye Ivan Molotkov.

LIBYE: Moscou réclame une compensation pour les sociétés russes



"Lors des négociations, les parties évoqueront toutes les questions qui se sont accumulées dans leurs relations, y compris, sans doute, la compensation du préjudice subi", a déclaré le diplomate, cité samedi par l'agence russe RIA Novosti. Il a précisé que ni la Russie ni la Libye n'avaient résilié leurs contrats bilatéraux après la chute de Mouammar Kadhafi. Selon l'ambassadeur, dès le début des hostilités, les compagnies russes et les entreprises d'autres pays

ont tout simplement suspendu la réalisation de leurs contrats pour des raisons de force majeure.

"À l'heure actuelle, nos opérateurs économiques mènent des négociations avec les nouvelles autorités libyennes sur la possibilité de reprendre le travail interrompu par la guerre. Vous comprenez bien qu'il s'agit d'un processus délicat: les conditions ont changé et de nouvelles réalités ont surgi", a ajouté M. Molotkov.

RUSSIE - EUROPE - GAZ Gazprom compte intensifier ses livraisons vers l'Europe en 2013

Le géant gazier russe Gazprom compte augmenter ses exportations à destination de l'Europe occidentale à 151,8 milliards de mètres cubes en 2013, rapporte vendredi le Groupe dans un communiqué.

Dans le même temps, les livraisons de Gazprom vers les pays membres de la Communauté des Etats Indépendants (CEI) et les pays baltes devraient atteindre 74,5 milliards de m³, indique le communiqué, cité sa-

medi par l'agence russe RIA Novosti. En 2012, les livraisons de gaz russe vers l'Europe se sont établies à 138,8 milliards de m³, tandis que les exportations destinées aux pays de l'ex-URSS ont atteint 64,4 milliards de m³.

GB La vente de viande de cheval en Grande-Bretagne fait scandale sur les bords de la Tamise

La vente de viande de cheval importée de France sous le label viande de bœuf, a fait scandale en Grande-Bretagne ces derniers jours.

D'importantes quantités de viandes censées être de la viande de bœuf, ont été distribuées au Royaume-Uni, alors qu'il s'agissait, en fait, de viande chevaline, selon des analyses effectuées sur la marchandise importée de France.

La police britannique a été appelée par l'organisme de surveillance des normes alimentaires FSA, pour enquêter sur le scandale et voir s'il s'agit d'un acte criminel, soit une contamination délibérée dans la chaîne alimentaire, ou de négligence grave.

Le FSA a affirmé que des quantités importantes de viande de cheval ont été découvertes dans les hamburgers et les lasagnes.

Au Royaume-Uni, la consommation de viande de cheval est taboue par rapport aux traditions britanniques. Le cheval a un statut culturel particulier dans ce pays.

A la mi-janvier, les autorités irlandaises avaient déjà découvert de la viande chevaline dans de la viande hachée produite au Royaume-Uni et en Irlande, et écoulée dans une grande chaîne de supermarchés.

La viande de cheval utilisée pour garnir des lasagnes censées être au bœuf et dont la découverte a provoqué un scandale au Royaume-Uni, venait d'un producteur roumain, selon les rapports publiés par la presse britannique qui consacre de larges espaces à cette affaire.

Le ministre britannique de l'alimentation et de l'agriculture, M. David Heath, a déclaré qu'"il est fort probable qu'il s'agit d'acte criminel".

Les écoles et les hôpitaux ont également été mis en garde par les autorités concernées pour vérifier auprès de leurs fournisseurs la qualité des produits alimentaires.

L'industrie alimentaire britannique se prépare à tester la chaîne alimentaire de viandes bovines importées à la suite de ce scandale. Des tests ADN sont préconisés pour chaque produit, "mais la solution est utopique" selon les consommateurs dont la plupart estime qu'il s'agit d'une entreprise coûteuse au vu des quantités de viande arrivant sur les étalages chaque jour.

Les ménages accusent plutôt les autorités qui ont tendance à acheter au plus bas prix et chercher les solutions les plus simples, "au détriment de la protection des consommateurs", affirment-ils. (APS)

TURQUIE

La Turquie remboursera toute sa dette auprès du FMI en mai prochain

La Turquie va rembourser la totalité de sa dette auprès du Fonds monétaire international (FMI) en mai prochain, a affirmé samedi le Premier ministre Tayyip Erdogan.

"Nous avons payé et payé... et à l'heure actuelle notre dette s'élève à 860 millions de dollars (643 millions d'euros)", a déclaré M. Erdogan à la télévision.

"Lorsque nous aurons réglé la dernière tranche au mois de mai, nous n'aurons plus de dettes", a-t-il ajouté.

"Nous avions une dette (auprès du FMI) depuis 1958", a déclaré le ministre des Finances Mehmet Simsek, cité par l'agence de presse Anatolia.

"La Turquie entre dans une nouvelle ère en ne s'engageant plus dans aucun nouveau programme et en apurant totalement ses dettes... le pays va remonter la pente", a-t-il poursuivi.

L'Etat "pourra désormais consacrer ses recettes fiscales à investir dans les infrastructures", a encore affirmé le ministre des Finances.

Sur plusieurs décennies, les gouvernements turcs ont signé au total 19 accords avec le FMI, portant sur plus de 50 milliards de dollars d'aide.

Obama salue les efforts d'Ankara pour une paix avec le PKK

Le président américain Barack Obama a salué les efforts menés par les autorités turques afin de trouver une solution négociée au conflit kurde, dans un entretien à un journal turc publié dimanche.

"J'applaudis les efforts du Premier ministre (Recep Tayyip) Erdogan de chercher un règlement pacifique à ce conflit qui a provoqué tant de souffrances", côtés kurde et turc, a répondu M. Obama à des questions écrites qui lui ont été adressées par le quotidien *Milliyet*.

"Je pense que les mesures proactives adoptées par la Turquie pourront avoir des résultats réels", a estimé le président américain, avant d'ajouter:

"Le peuple turc doit savoir que les Etats-Unis vont continuer d'appuyer par des voies concrètes sa volonté de tourner cette page horribile et d'avancer vers la paix et la sécurité".

Ankara a entamé ces derniers mois des discussions avec la principale figure du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, interdit), Abdullah Ocalan, qui purge une peine de prison à vie, dans le but de désarmer les rebelles puis d'obtenir leur retrait du territoire turc vers leur base du nord de l'Irak.

Selon la presse turque, les rebelles pourraient déposer les armes au printemps. Le PKK, considéré comme une organisation "terroriste" par Ankara, les Etats-Unis et l'Union européenne, est tenu par le gouvernement central pour responsable de la mort de plus de 40.000 personnes depuis qu'il a pris les armes en 1984 pour obtenir l'autonomie des Kurdes de Turquie.

Une précédente tentative de négociation avec le PKK en 2009 avait échoué.

Les Etats-Unis, alliés de la Turquie au sein de l'OTAN, coopèrent depuis plusieurs années avec Ankara contre le PKK dans les territoires irakiens.

MARCHÉS - BOURSES Les Bourses terminent dans le vert

Les marchés d'actions ont terminé dans le vert vendredi portés notamment par des chiffres encourageants sur le commerce extérieur des Etats-Unis et de la Chine.

«Les excédents commerciaux sont très bons en Chine, en Allemagne et aux Etats-Unis, des zones économiques majeures pour la croissance mondiale», a indiqué un expert financier. Les Bourses ont bénéficié de l'annonce faite par le ministère de Commerce américain qui a fait état d'un net recul du déficit commercial du pays depuis près de quatre ans. En Chine, l'excédent commercial a enregistré une progression de 7,7% sur un an, plaçant la deuxième économie mondiale sur une trajectoire favorable pour le début de l'année. Ainsi, la Bourse de Londres a rebondi après son net repli de la veille.

L'indice FTSE-100 des principales valeurs, qui a lâché 1,06% jeudi, a cru de 35,51 points, soit 0,57% par rapport à la clôture de jeudi, à 6.263,93 points.

La Bourse de Francfort a fini la journée dans le vert. A la clôture, son indice vedette Dax a progressé de 0,81% à 7.652,14 points, compensant ainsi une partie des pertes esuyées en début de semaine sur fond de regain d'inquiétudes en zone euro. Le MDax des valeurs moyennes a évolué à l'unisson, gagnant 0,82% à 12.759,56 points. En outre la bourse de Paris était en hausse à la clôture des échanges grâce au secteur bancaire et à des statistiques de bon augure sur le commerce extérieur en Chine et aux Etats-Unis. En effet, le CAC 40 a gagné 1,35% à 3.649,50 points dans un volume d'échanges de 2.445 milliards d'euros. L'indice parisien est reparti de l'avant après avoir terminé jeudi au plus bas depuis deux mois. En milieu d'échanges, la Bourse de New York était en hausse, dans un marché saluant des données meilleures que prévu sur le commerce extérieur des Etats-Unis et de la Chine, ainsi que de bons résultats d'entreprises: le Dow Jones gagnait 0,37% et le Nasdaq 0,92%. Le Dow Jones Industrial Average prenait 52,22 points à 13.996,27 points, et le Nasdaq, à dominante technologique, de 29,21 points à 3.194,34 points. Quant à l'indice élargi Standard and Poor's 500, il s'appréciait de 0,50% (+7,56 points) à 1.516,95 points. S'il se maintient à ce niveau à la clôture, l'indice atteindra un nouveau plus haut sommet depuis le 6 novembre 2007.

AGRICULTURE : Les disponibilités alimentaires multipliées par huit depuis l'indépendance

Les disponibilités en produits agricoles et agroalimentaires en

Algérie se sont multipliées par huit depuis l'indépendance nationale, alors que la population algérienne a augmenté de quatre fois plus en 50 ans, a indiqué hier le ministère de l'Agriculture et du Développement rural.



En volume, les disponibilités alimentaires globales (production nationale-importations) ont été multipliées par huit entre 1962 et 2011, selon un document du ministère élaboré à l'occasion du cinquantenaire de l'indépendance nationale.

Cette progression est calculée sur le nombre de calories par habitant et par jour ainsi que sur l'augmentation de la population algérienne depuis l'indépendance à ce jour. L'Algérie compte plus de 37 millions d'habitants actuellement.

En apport calorique, «la disponibilité alimentaire a doublé, passant de 1.758 calories/jour et par habitant en 1964 à 3.500 calories/jour/habitant en 2011, la population ayant été multipliée par quatre durant cette période, la disponibilité alimentaire a été donc multipliée par huit», selon le document du ministère.

Même si les niveaux diffèrent d'une filière à une autre, la production agricole nationale représente, en volume, 70% des disponibilités alimentaires du pays, le reste étant assuré par les programmes d'importation.

Par produit, l'Algérien consomme actuellement 285 kg de blés par an

(kg/ha/an), alors qu'il en prenait 132 kg/ha/an en 1964. Les céréales sont parmi les produits de base de l'alimentation algérienne.

La consommation de produits maraîchers est passée de 54 kg/ha/an en 1964 à 156 actuellement dont celle de la pomme de terre dont l'Algérien consommait 22 kg/ha/an après l'indépendance et 106 kg/ha/an en 2011.

Pour le lait, le nombre de litres par habitant et par an est passé de 30,1 litres en 1964 à 152 en 2011, selon le ministère.

Pour les viandes rouges, la consommation actuelle est estimée à 13 kg/ha/an contre 3,8 kg/ha/an en 1964, alors que celle des viandes blanches s'affiche respectivement à 9 kg contre 1,6 kg.

Concernant les rendements, l'Algérie a obtenu en moyenne 16,8 quintaux par hectare de céréales en 2011 contre 5,3 qx/ha en 1964.

Pour les cultures maraîchères, le rendement à l'ha est passé à 222,1 qx contre 72,3 qx durant les premières années de l'indépendance. Le rendement de la pomme de terre a atteint 304,3 qx/ha en 2011 contre 70,2 qx/ha en 1964.

Concernant la valeur des disponibilités alimentaires, l'Algérie importait pour 204 milliards DA et produisait l'équivalent de 492 milliards DA en 2000, soit 71% de ses besoins, selon des statistiques disponibles qui concernent seulement la période (2000-2012).

En 2012, la valeur de la production nationale a atteint 2.223 milliards DA, soit 72% des disponibilités alimentaires, alors que la valeur des importations alimentaires a atteint 872 milliards DA. La production agricole nationale a connu un taux de croissance moyen de 3% par an en 1981 et 1990, de 3,2% entre 1991 et 2000 et de 7,3% entre 2001 et 2011. L'Algérie a eu pour préoccupation majeure constante, depuis l'indépendance, l'amélioration de la sécurité alimentaire à travers le développement de la production agricole et l'amélioration des conditions de vie des populations rurales.

A travers la politique du renouveau agricole et rural, engagée depuis 2008 en plein crise alimentaire mondiale, l'Etat veut renforcer la sécurité alimentaire et réduire les importations afin de limiter les effets des fluctuations des prix des produits alimentaires de base sur le marché mondial.

MAROC - SAHARA-OCCIDENTAL

Prisonniers de Gdeim Izik: les avocats des 24 militants sahraouis demandent «la levée de l'état de détention»

Le collectif d'avocats des 24 prisonniers politiques sahraouis ou «groupe Gdeim Izik» a demandé, vendredi à Rabat, «la levée de l'état de détention» des prévenus et leur mise «au moins» en liberté provisoire, tout en déclarant le tribunal militaire «incompétents» à les juger.

Dans leurs requêtes préliminaires introduites lors de la deuxième audience du procès, ouvert vendredi dernier, les avocats des militants sahraouis ont notamment souligné que leur comparution devant un tribunal militaire était en contradiction avec la Constitution marocaine qui interdit la formation de tribunal militaire, particulièrement en son article 126. Ils ont également rejeté la liste des témoins (09) présentée, selon eux, à la dernière minute, par le procureur général, alors que la loi stipule qu'ils doivent être convoqués cinq jours avant l'audience.

«Il y a des doutes sur cette liste. Qui sont-ils (les témoins)? Quelle est leur identité?», s'est interrogé un avocat de la défense, tandis qu'un de ses collègues a demandé que le collectif soit «associé» à toute décision du tribunal pour garantir un procès équitable.

«Nous n'avons pas peur des témoins. Ce que nous voulons, c'est un procès juste et équitable. Nous respectons la loi», a-t-il

dit, en affirmant «ce que nous ne voulons pas, c'est le non-respect de la loi».

Evitant l'arrestation de leurs clients, le collectif (une dizaine) a souligné que le cas de «flagrant délit» ne peut être appliqué sur les accusés qui ont été arrêtés soit avant, soit après le démantèlement du camp et surtout très loin de Gdeim Izik.

«Des accusés ont été interpellés quelques jours après le démantèlement du camp et loin d'El Ayoun» et «sans que leurs familles ne soient avisées de leur arrestation», a précisé un avocat de la défense.

Par ailleurs, un autre avocat a fait état de «tortures» et de «pratiques inhumaines» subies par les prévenus durant leur détention, alors que la Constitution marocaine condamnait ces actes, a-t-il rappelé.

Lors de l'ouverture de cette seconde audience, la défense a présenté cinq témoins des événements de Gdeim Izik.

La première audience du procès des prévenus arrêtés et détenus depuis le 8 novembre 2010 après un assaut des forces marocaines contre le camp sahraoui de Gdeim Izik, proche d'El-Ayoun occupé, au Sahara occidental, s'était déroulée vendredi dernier et ajournée par le tribunal après la requête formulée par les avocats

des accusés exigeant la présence de témoins des arrestations.

Les 24 Sahraouis, militants des droits de l'homme, sont notamment accusés d'atteinte à la sécurité intérieure et extérieure de l'Etat, formation d'une bande criminelle et atteinte aux fonctionnaires publics dans le cadre de l'exercice de leur fonction et risquent, de ce fait, la réclusion à perpétuité. Des dizaines d'observateurs européens, pour la plupart des magistrats, avocats et militants des droits de l'homme, ainsi que des eurodéputés, étaient présents à l'audience.

A l'ouverture du procès, les prisonniers, en tenue traditionnelle sahraouie, ont brandi des «V» de la victoire et scandé des slogans pour l'autodétermination du peuple sahraoui. Pour rappel, plus de 20.000 Sahraouis avaient, à l'automne 2010, élu domicile dans le camp de Gdeim Izik où ils avaient dressé quelque 3.000 tentes pour «défendre leurs droits politiques, économiques et sociaux», avant d'en être délogés par les forces d'occupation marocaines.

Les prisonniers politiques sahraouis sont détenus à la prison locale 2 de Salé, la ville jumelle de Rabat, depuis 27 mois.

Ils avaient eu à observer plusieurs grèves de la faim afin d'alerter l'opinion

publique sur leur sort et revendiquer l'amélioration de leurs conditions de détention, ainsi que leur libération inconditionnelle ou bien la tenue d'un procès juste et équitable devant un tribunal civil.

À la suite de leur arrestation, des membres de leurs familles avaient organisé plusieurs sit-in à Rabat pour attirer l'attention sur leurs conditions d'incarcération et réclamer leur libération.

Le 21 janvier dernier, à la veille de leur première audience, ils avaient appelé à l'application du droit international dans ce dossier. «Nous demandons que les principes du droit international soient imposés dans le dossier du groupe de Gdeim Izik, puisqu'il s'agit de détenus politiques qui ont exprimé des revendications par rapport à la question sahraouie qui est gérée par l'Organisation des Nations unies», a souligné un membre de ces familles dans une conférence de presse au siège de l'Association marocaine des droits humains (AMDH).

Plusieurs associations internationales de défense des droits de l'homme, des intellectuels et avocats ont réclamé leur libération «inconditionnelle» et dénoncé la comparution de civils devant un tribunal militaire.

LIGUE ARABE - SYRIE

Entretiens al-Arabi - Brahimi hier sur la crise syrienne

Le chef de la Ligue arabe, Nabil al-Arabi, devait rencontrer hier le représentant spécial conjoint de l'ONU et de la Ligue arabe pour la Syrie, Lakhdar Brahimi, en visite au Caire, pour discuter des derniers développements sur la scène politique syrienne et débattre des moyens de résoudre le conflit dans ce pays.



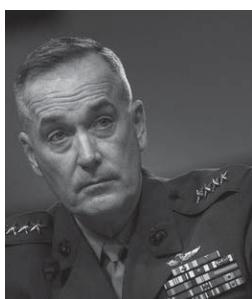
Lors de cette rencontre, le médiateur Brahimi a présenté les résultats de ses dernières tournées dans le monde arabe ainsi qu'à l'étranger, visant à avancer vers la résolution du conflit syrien, selon un responsable de la Ligue arabe.

D'autre part, la Ligue arabe avait apporté son soutien à l'appel du chef de l'opposition syrienne Ahmed Moaz al-

Khatib à un dialogue avec le gouvernement syrien qu'elle s'est dit prête à paraincer pour négocier une transition démocratique en Syrie.

La Syrie est en proie depuis près de deux ans à une révolte populaire contre le pouvoir en place, qui s'est transformée au fil des mois en conflit armé faisant, selon l'ONU, plus de 60.000 morts.

AFGHANISTAN:



Le général américain Dunford à la tête de l'Isaf

Le général américain Joseph Dunford a pris ses fonctions hier à la tête de la coalition en Afghanistan (Isaf), dirigée jusqu'ici par le général John Allen, au moment où les forces armées occidentales préparent leur retrait de ce pays d'ici à la fin 2014, ont rapporté des médias.

Joseph Dunford devrait en principe être le dernier commandant des Etats-Unis dans le cadre de ce conflit qui aura duré onze ans.

John Allen, nommé au poste de commandant suprême de l'Otan, a assuré que la coalition était "sur le chemin de la victoire".

Quelque 67.000 Américains sont actuellement déployés en Afghanistan aux côtés de 37.000 militaires de la coalition et 337.000 soldats et policiers afghans.

IRAN

Des centaines de milliers d'Iracons participaient hier à des manifestations à Téhéran et dans les autres villes du pays pour célébrer le 34e anniversaire de la Révolution islamique, a indiqué la télévision d'Etat.

Le président iranien Mahmoud Ahmadinejad doit prononcer en fin de matinée un discours sur la place Azadi (Liberté), dans l'ouest de Téhéran, où

Manifestations en Iran pour célébrer le 34e anniversaire de la Révolution islamique

a lieu le rassemblement principal, selon la même source.

Comme lors de toutes les manifestations officielles, la foule brandissait des drapeaux iraniens, des portraits du fondateur de la République islamique, l'ayatollah Rouhollah Khomeiny et de son successeur, l'ayatollah Ali Khamenei, d'après la télévision d'Etat.

Les célébrations sont organisées dans l'ensemble du pays, notamment dans les grandes cités de Machhad, Isfahan, Shiraz et Kerman, a ajouté la même source. Le 11 février 1979, dix jours après le retour triomphal d'exil en France de l'ayatollah Khomeiny, les révolutionnaires avaient fait tomber le régime pour instaurer une République islamique.

MALI: Mesures de sécurité renforcées à Gao après un premier attentat à l'explosif

Les forces de sécurité maliennes ont redoublé de vigilance samedi à Gao après un attentat à l'explosif survenu vendredi dans cette ville du nord du Mali, le premier de l'histoire du pays, ont rapporté dimanche des médias.

A Gao, les patrouilles militaires se multiplient. Le dispositif de sécurité a été également renforcé dans les quatre principales entrées et sorties de la ville pour empêcher les attentats suicide, selon les mêmes sources.

L'attaque de vendredi a été revendiquée par le Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (Mujaq), l'un des groupes terroristes qui occupait depuis des mois le nord du Mali, y multipliant les exactions.

Jeudi, le Mujaq avait dit avoir créé "une nouvelle zone de conflit", promettant d'attaquer des convois, de poser des mines et "d'organiser des kamikazes". Plus grande ville du nord du Mali, Gao a été reprise le 26 janvier par les soldats français et maliens aux terroristes. Dans la ville emblématique de Tombouctou (Nord), les corps de plusieurs personnes, ont été découverts vendredi ensevelis dans le désert, selon des médias. Tombouctou a été reprise le 28 janvier, sans combats, par les soldats français et maliens à Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi) et Ansar Dine qui ont occupé cette ville pendant des mois, y commettant aussi de nombreuses exactions.

GB:

Cameron tente de convaincre l'Ecosse de ne pas sortir du Royaume-Uni

Le Premier ministre britannique David Cameron a tenté de convaincre les Ecossais, hier, de renoncer à réclamer leur indépendance, affirmant que la situation actuelle était bien plus profitable tant pour l'Ecosse que pour le Royaume-Uni. Selon le Premier ministre, briser cette union qui dure depuis plus de trois siècles entre l'Ecosse et le Royaume-Uni "appauvrirait" l'une comme l'autre.

"Pour dire les choses simplement, la Grande-Bretagne fonctionne. La Grande-Bretagne fonctionne bien. Pourquoi la briser?", a écrit M. Cameron dans des commentaires diffusés sur le site internet du 10 Downing Street, avant la publication lundi d'une analyse gouvernementale sur le rôle de l'Ecosse dans le Royaume-Uni.

Le Premier ministre reconnaît que l'Ecosse pourrait prospérer en tant que pays indépendant. "Je sais de première main que la contribution de l'Ecosse et des Ecossais fait le succès de la Grande-Bretagne. Aussi, pour moi, la question n'est pas de savoir si l'Ecosse pourrait être une nation indépendante."

"La vraie question est de savoir si l'Ecosse est plus forte, plus sûre, plus riche et plus équitable à l'intérieur du Royaume-Uni ou en dehors. Et là, je crois, la réponse est claire", a-t-il dit. Les grands partis politiques britanniques - y compris les conservateurs de David Cameron - font campagne pour que l'Ecosse reste dans le Royaume-Uni alors que le Parti national écossais (SNP), au pouvoir en Ecosse, milite pour l'indépendance.

M. Cameron a déclaré que le gouvernement décentralisé écossais avait eu "tort" de publier la semaine dernière une feuille de route pour la transition vers l'indépendance qui serait proclamée dès 2016, en cas de "oui" au référendum d'autodétermination prévu en 2014. "C'est comme aller directement regarder le générique de fin avant d'avoir pu voir le film", a dit le Premier ministre.

Selon M. Cameron, l'analyse qui sera publiée aujourd'hui permettra de faire en sorte que le référendum "ne soit pas un saut dans le vide, mais une décision prise en toute connaissance de cause".

"Cette grande question est une décision du ressort de l'Ecosse. Mais la réponse aura des conséquences pour tout notre Royaume-Uni. L'Ecosse est mieux lotie au sein de la Grande-Bretagne. Nous sommes mieux lotis ensemble et plus pauvres si nous sommes séparés", a écrit M. Cameron. Le référendum doit se faire en 2014 mais sa date précise n'a pas encore été fixée.

L'ensemble des mouvements palestiniens ont conclu samedi deux jours de discussions au Caire en réaffirmant leur engagement à leur accord de réconciliation. Les discussions, à l'occasion de la deuxième réunion de l'instance dirigeante provisoire de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), chargée d'intégrer à l'OLP le Hamas et le Jihad islamique, ont duré huit heures vendredi, avant de reprendre samedi, selon les participants.

"Il a été convenu avec le Hamas de lancer des consultations avec les mouvements palestiniens sur la formation d'un gouvernement de technocrates dirigé par le président Abbas, en vertu de l'accord de Doha" de février 2012, a déclaré samedi à la presse Azzam al-Ahmad, responsable du dossier de la réconciliation au Fatah.

"Il y a eu un accord sur la plupart des questions, sauf sur quelques points concernant la loi sur les élections au Conseil national (CNP, Parlement de l'OLP)", a-t-il indiqué.

"L'atmosphère des discussions était



PALESTINE Les groupes palestiniens réaffirment leur engagement à leur accord de réconciliation

positive, mais nous avons besoin d'une autre réunion pour trancher certaines interprétations et divergences de points de vue", avait auparavant déclaré aux journalistes le chef de la délégation du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) Maher al-Taher.

Les principales divergences portent sur les modalités des élections au CNP, ainsi que des scrutins présidentiel et législatif simultanés prévus par l'accord de réconciliation, avait indiqué un membre du Comité exécutif de l'OLP, Wassel Abou Youssef.

"Le Fatah veut que la formation du gouvernement" transitoire non partisan chargé d'organiser les élections "coïncide avec le décret fixant la date des élections, et le Hamas souhaite que le gouvernement soit formé en premier pour mettre fin à la division, avant de fixer la date des élections", a-t-il expliqué. M. Ahmad a affirmé que le président Abbas émettrait finalement un décret unique formant le gouvernement et fixant la date des élections. S'agissant du mode de scrutin, le Fatah et les personnalités indépendantes veulent que le même s'applique au CNP et

au Parlement, alors que le Hamas plaide pour une désignation du CNP à la proportionnelle et un panachage de 75% de proportionnelle et 25% de scrutin uninominal par circonscription pour les législatives, selon Wassel Abou Youssef.

Le 30 janvier, le Hamas et la Commission électorale centrale (CEC) ont annoncé un accord sur l'enregistrement des nouveaux électeurs. L'inscription effective sur les listes électorales se déroulera du 11 au 18 février, selon la CEC. Le Fatah et le Hamas ont signé le 27 avril 2011 au Caire un accord de réconciliation.

EGYPTE: **216** blessés dans les affrontements de vendredi



216 personnes ont été blessées dans les affrontements entre manifestants anti-gouvernements et forces de l'ordre vendredi à travers l'Egypte, a déclaré samedi le ministère de la Santé Ahmed Omar.

"Sur 216 personnes blessées qui ont été soignées à l'hôpital, seules six sont encore hospitalisées", a indiqué le porte-parole cité par l'agence Chine Nouvelle. Des milliers de personnes sont descendus vendredi dans les rues pour manifester leur hostilité au président Mohamed Morsi et à son parti.

Les manifestants réclamaient la démission du gouvernement, du ministre de l'Intérieur et du procureur général, la modification de la nouvelle Constitution et le jugement de ceux qui tenu responsables de la mort de 50 personnes tuées lors des dernières manifestations.

APS

ETATS - UNIS

John Kerry invite l'Iran à négocier sérieusement avec le Groupe 5+1

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry a invité vendredi l'Iran à négocier sérieusement avec les grandes puissances mondiales sur son programme nucléaire lors d'une rencontre au Kazakhstan.

L'Iran et les grandes puissances du Groupe P5+1 (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Russie, Chine et Allemagne) doivent reprendre le 26 février à Almaty, au Kazakhstan, leurs discussions sur le dossier nucléaire controversé iranien suspendues mi-2012. Le

G5+1 doit faire «une nouvelle offre crédible» à Téhéran. «Nous allons continuer à exercer notre politique à deux volets, à savoir la pression et l'engagement», a-t-il dit lors d'un point de presse à l'issue d'une rencontre avec son homologue canadien John Baird.

«La communauté internationale est prête à répondre si l'Iran se montre préparé à des discussions de fond et à répondre aux préoccupations on ne peut plus claires au sujet de leur programme nucléaire», a-t-il ajouté.

Les Etats-Unis réfléchissent à une action «diplomatique» pour mettre fin au conflit en Syrie

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry a assuré vendredi que son pays réfléchissait à une nouvelle action «diplomatique» pour tenter de mettre fin au conflit en Syrie.

«Tout le monde au gouvernement et ailleurs dans le monde est profondément ébranlé par la violence qui se poursuit en Syrie (...) Nous faisons le point en ce moment, nous regardons quelles mesures, notamment diplomatiques, pourraient être prises pour s'efforcer de réduire cette violence», a déclaré M. Kerry lors de son premier point de presse.

«Il y a trop de tueries, trop de violences et nous voulons évidemment essayer de trouver un moyen d'aller de l'avant», a déclaré le nouveau ministre, aux côtés de son homologue canadien John Baird.(APS)



TIZI-OUZOU : HOMMAGE À AHcene MEZANI

L'impardonnable oubli

Le chanteur compositeur Ahcène Mezani originaire du village El Hammam à 3 km du chef lieu de Larba-Nath-Irathen fut le précurseur de la chanson d'amour en Kabyle. Ahcène Mezani, tout comme les autres artistes kabyles fidèles à leur art est mort dans le dénuement à l'hôpital de Larba-Nath-Irathen ex Fort-National.



Ferrah Menad

Après sa mort la direction de la culture de wilaya de Tizi-Ouzou et l'APC de LNI ont baptisé La Maison de la Culture de Larbaa-Nath-Irathen au nom de Ahcen Mezani. Né en 1922 décédé en 1985, l'un des premiers chanteurs qui a chanté le folklore en kabyle et bien sûr interprété des chansons chaâbi en kabyle.

Ahcène Mézani est né le 15 mai 1922 au village de L'Hammam (Tizi-Ouzou). Elève d'Iguerbouchene, le virtuose instrumentiste dans l'orchestre de Missoum, un des artistes pionniers à avoir introduit dans la chanson algérienne de l'émigration le chant en duo, après Slimane Azzem qui a chanté avec Bahia Farah

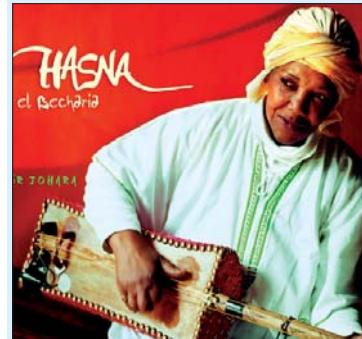
à l'orée des années 1950. Il émigra très jeune (1941). La vieille tradition de EL Hadj Mhamed Anka du chaâbi algérois et son Achaouik Izrioue Yaghlav Lahmali dominent dans ses compositions. Eboueur à la ville de Paris, il compose en 1956 la plus belle chanson sur la révolution algérienne, riche de symboles : Ayélis N'chérif Hamagh Advadhragh Ismîme, Atommobil neki Dha goujil. Deux autres chansons enregistrées en 1960 allaient connaître également un succès mérité : Zwadj el ghorva (dont le thème aborde les problèmes conséquents aux premiers mariages mixtes dont il a vécu les déchirements) et Dura d Lekhat Nezman (Les temps maudits d'exil). D'autres compositions, après l'indépendance, développent des thèmes restés à ce jour inexploités dans la chanson :

Ruh ateghred ruh (Instruis-toi, le chanteur se fait éducateur et exhorte à l'instruction, au savoir « qui libère » l'esprit) ainsi que Nhut anfas, mulac tikhras (le, mais laisse-le à son sort, qui croit avoir trouvé l'issue du bonheur).

Après son retour de France dans les années 1970 pour s'installer définitivement chez lui en Algérie, il a commencé à travailler Alger. Quelques amis lui viennent en aide, comme Chikh Nordine originaire lui aussi de Fot-National plus précisément Aguemoune Oultače Arezki et beaucoup d'autre chanteurs. Son frère ainé le rapatrie au village natal El Hammam L N I. Il y est mort d'un cancer de gorge un certain 24 septembre 1985 à l'hôpital de Larbaa Nath Irathen. Ce n'est pas facile d'être chanteur.

MUSIQUE

Hasna El Becharia enchanter ses fans à Alger



Un spectacle puisé dans le répertoire musical du sud-ouest algérien mêlé à des sonorités de world music a été animé, vendredi à la salle Ibn Khaldoun à Alger, par la chanteuse et musicienne Hasna El Becharia. Devant un public venu assez nombreux pour assister au concert du monument maghrébin de la musique gnawi, Hasna a transporté son auditoire dans un univers particulier où se rencontrent ses inspirations musicales ancestrales et modernes et ses élans poétiques crus typiques des gnawa.

Avec des succès revisités de ses deux albums «Djazair Djohara» (l'Algérie ce joyau) et «Smaa smaa» (écoutes), Hasna a enchanté son public par des morceaux traditionnels de diwan ou des fusions de sa composition qui font sortir le style mystique à un répertoire plus profane qui renverse la rigueur de la tradition. Passant avec aisance du gumbri à la guitare électrique, Hasna a réussi à trouver l'équilibre entre ses inspirations musicales afin de présenter à son public des titres à succès comme «Djazaïr Djohara» ou «Madangout», le tout enveloppé dans une voix idéale tant pour le diwan que pour la soul music.

Des compositions modernistes qui valorisent et actualisent un art ancestral et mystique à travers lequel Hasna El Becharia transmet la même ardeur divine que les anciens mais aussi beaucoup d'amour. Du haut de ces 63 ans, la diva du gnawi défie encore la tradition qui lui interdisait de jouer la musique qui a bercé son enfance, en restant la seule femme du Maghreb à jouer du gumbri initialement réservé aux hommes, mais aussi en formant des troupes féminines depuis le début des années 1970.

Aujourd'hui elle mène une troupe musicale composée d'un batteur et trois percussionnistes choristes dont une danseuse qui reprend sur scène, qarqabou à la main, les chorégraphies ancestrales des gnawa à la grande surprise des spectateurs.

CINÉMA

Recueillement à la mémoire d'Abderrahmane Bouguermouh à Al Djahidhia

L'association El Djahidhia a organisé samedi soir un hommage à la mémoire de Abderrahmane Bouguermouh, décédé dimanche dernier, en présence de plusieurs artistes et réalisateurs.

Lors de ce recueillement, les compagnons du défunt ont évoqué le grand professionnalisme du cinéaste ainsi que son esprit poétique qui a conféré à ses œuvres un caractère particulier.

L'acteur Said Hilmi s'est remémoré ses anecdotes avec feu Bouguermouh, notamment lors du tournage du film la colline oubliée. Le réalisateur Lamine Merbah a, pour sa part, mis en exergue le défunt sur la scène cinématographique algérienne. Il a également évoqué les difficultés qu'il a rencontrées dans la réalisation de ces projets.

Khadra Boudhane, membre du comité

de l'organisation du festival du film amazigh, a mis l'accent sur le côté humain de Bouguermouh qui n'hésitait pas à aider les jeunes talents à percer dans le monde du cinéma.

Né en 1936, Abderrahmane Bouguermouh a travaillé comme assistant réalisateur, après des études à l'Institut des hautes études cinématographiques (Idhec) de Paris en France.

Il avait réalisé plusieurs œuvres, notamment des courts métrages et films documentaires avant d'assister Mohamed Lakhdar Hamina dans le film "Chronique des années de braise", primé de la Palme d'or du festival de Cannes en 1975. Le défunt a réalisé le premier long-métrage en langue amazighe "La colline oubliée" en 1996, adapté du roman éponyme de Moulood Mammeri.

APS



3 La courgette

La courgette fait partie de la même famille que les courges, potirons et citrouille. Peu calorique (17 kcal pour 100g), elle permet d'affiner la silhouette et facilite l'élimination des toxines et des graisses.

Tout comme la pomme, la peau de la courgette regorge de pectine et de fibres solubles (1,1g pour 100g) qui permettent de retrouver plus facilement un ventre plat.



4 Les viandes blanches

Riches en protéines et en oligo-éléments, les viandes blanches constituent un allié minceur de poids. Les protéines aident à la formation d'enzymes digestives. Celles-ci ont la faculté d'assurer une sensation durable de satiété. Plus maigre que la viande rouge, le poulet est par exemple l'une des viandes les moins caloriques, à condition de le consommer sans la peau. Les escalopes

de poulet sont également recommandées car elles sont pauvres en lipides (1,5g pour 100g) et en calories (100 kcal pour 100g). Les viandes blanches, ayant un pouvoir antioxydant reconnu, ont l'avantage de pouvoir être consommées de différentes façons : dans des sandwichs, des salades, grillées à la poêle ou parfumées avec des épices, leurs saveurs seront décuplées.



5 Le soja



Peu calorique, le soja peut être consommé sous toutes ses formes : tofu, miso, yaourts, germes, crème liquide, boisson... Contrairement aux idées reçues, il n'est pas réservé aux végétariens et ses bienfaits pour

la santé et la minceur sont reconnus. Des études ont par exemple prouvé son efficacité sur l'obésité. Enfin, par sa teneur en fibres solubles, le soja facilite la digestion et évite les sensations de ballonnements.

6 Le saumon



Le saumon est une très bonne source de protéines (22g pour 100g). Celles-ci empêchent le stockage des mauvais lipides et favorisent un meilleur traitement des sucres par les cellules.

Bien qu'il soit plus gras que les poissons maigres, comme le bar ou la sole par

6 aliments pour garder la ligne

Pour perdre du poids, un régime n'est pas toujours nécessaire. Il suffit parfois de changer quelques habitudes en misant sur certains aliments...

1 La pomme



En plus d'être faible en calories (80kcal), la pomme favorise l'élimination des graisses.

Riche en vitamine C et antioxydants grâce à sa teneur en flavonoïdes, elle contient de la pectine, une fibre soluble qui stimule le transit et protège les intestins.

Il est conseillé de la laver soigneusement et de la manger avec la peau. La peau renferme 2 à 3 fois plus de flavonoïdes que la chair.





2

Le poivron

Avec seulement 20 calories pour 100 g, le poivron est très riche en vitamine C. Celle-ci est connue pour limiter le stockage des graisses, en intervenant dans l'élaboration de la carnitine, un composé qui permet le transport des substances grasses. En outre, une étude américaine affirme que la vitamine C joue un rôle dans la gestion du stress qui peut être lui-même responsable d'une prise de poids, et un rôle prépondérant dans le système de défense immunitaire.



Les bons réflexes naturels contre les angines

En prenant soin de votre gorge et en adoptant quelques gestes naturels de prévention, vous pourrez traverser l'hiver sans voir mal à la gorge.



Chouchoutez le cou et la gorge

L'hiver, buvez régulièrement pour bien hydrater votre gorge et éviter ainsi qu'elle ne s'irrite trop vite en rencontrant un des virus hivernaux. En cas d'irritation, priviliez des liquides frais. C'est le moment d'arrêter de fumer : le tabac irrite la gorge et augmente le risque d'infection ORL. Lorsque vous sortez, couvrez votre cou avec une écharpe afin d'éviter les

brusques changements de température. Sachez aussi que quand il fait froid, mieux vaut plusieurs couches de vêtements qu'un gros pull épais. Notre conseil : pulvérisez plusieurs fois par jour un spray à la propolis et au miel dans votre gorge. La propolis renforce vos défenses naturelles et le miel calme les inflammations.

Une maison saine

Pour éviter d'avoir la gorge trop vite irritée, ne surchauffez pas : réglez le thermostat sur 18-19°C, surtout dans les chambres.

Aérez régulièrement, même si il fait froid dehors, pendant au moins 15 à 20 mn chaque matin pour renouveler l'air de vos pièces.

Humidifiez l'atmosphère : déposez par exemple des petites coupelles d'eau sur vos radiateurs. Et ajoutez-y quelques gouttes d'huiles essentielles d'eucalyptus, de niaouli ou de lavande pour leurs vertus antiseptiques.

Boostez vos défenses immunitaires

Faites de l'exercice régulièrement : essayez de marcher au moins 20 minutes par jour. Descendez par exemple une ou deux stations avant votre arrêt normal, ou empruntez les escaliers plutôt que l'ascenseur.

Dormez suffisamment : pendant votre sommeil, votre corps recharge ses batteries. Bien reposé, votre organisme se défendra mieux contre les virus. Détendez-vous : le stress nuit à votre système immunitaire. Alors envisagez les massages, les bains moussants et relaxants, ou encore la pensée po-

sitive le soir en rentrant. Notre conseil : après le bain, complétez votre arsenal anti-angine avec un "bain de gorge" ou gargarisme, à base d'huile essentielle de lavande. Versez 2 gouttes d'huile essentielle de lavande dans un verre d'eau chaude dans lequel vous ajoutez une pincée de sel. N'hésitez pas à faire des bains de gorge avec cette solution plusieurs fois par jour si vous sentez que votre gorge est irritée. Les vertus à la fois calmante et désinfectante de la lavande amélioreront rapidement votre état.

Un cataplasme et une tisane

Contre les débuts d'angine, voici deux remèdes de grand-mère qui soulagent le mal de gorge.

Le cataplasme à l'argile
Mélangez de l'argile avec de l'eau froide, de manière à obtenir une

pâte épaisse. Disposez cette pâte sur un linge de coton, sur une épaisseur de 1 à 2 cm et appliquez ce linge sur votre gorge jusqu'à ce que la sensation de fraîcheur disparaît. Si nécessaire, renouvez ce cataplasme plusieurs fois de suite.

La tisane au gingembre

Ajoutez une demi-cuillère de poudre de gingembre dans une tasse d'eau que vous portez à ébullition. Laissez re-

froidir quelques minutes, ajoutez une cuillère de miel. N'hésitez pas à refaire cette tisane plusieurs fois par jour pour adoucir la gorge.

INTERNET ET LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE

Les lois de la nouvelle convergence

Al l'image de Youtube, qui a occupé la vedette avec le lancement de dizaines de chaînes de diffusion en octobre dernier ou de Daylimotion, qui vient d'annoncer la création d'un studio de production audiovisuelle à Paris, de nouveaux opérateurs, purs produits du réseau, après avoir érigé un véritable marché de la vidéo sur Internet, se mettent carrément sur les plates bandes, de la production et de la diffusion des traditionnelles télévisions.



Samy YACINE

Les lignes ne cessent de bouger dans le vaste champ de l'audiovisuel qui voit s'imposer de nouvelles normes, de nouveaux formats et émerger de nouveaux acteurs, signifiant ainsi l'avènement d'une ère nouvelle qui appelle à la mise en place de cadres économiques et réglementaires adaptés. Le quotidien français *Le Figaro* a consacré une longue analyse aux enjeux de cette nouvelle convergence, dans l'une de ses éditions datées d'août dernier. Au

centre de ce mouvement de convergence, il y a effectivement les fréquences hertziennes qui permettent de transmettre la télévision ou l'Internet mobile et qui demeurent domaine public appartenant à l'Etat. Ce qui confère à ce dernier des prérogatives en matière de définition des règles d'utilisation. Mais l'élaboration de règles communes risque de s'avérer peu aisée. Car la situation des différents acteurs en jeu n'est pas comparable. Actuellement, les chaînes de télévision reçoivent leurs fréquences gratuitement et en contrepartie de missions de service public et d'obligation en matière de production et de programmation. Les télécoms payent très cher ces mêmes fréquences pour développer l'Internet mobile. Enfin, les géants du net à l'instant de Netflix, Amazon ou YouTube ne payent rien, ni fréquence, ni investissement, dans la production audiovisuelle. Et pourtant, ils utilisent les réseaux Internet fixe et mobile pour vendre des contenus.

C'est dans ce contexte complexe que la nouvelle configuration du secteur de l'audiovisuel se redessine et voit émerger de nouveaux challengers, issus notamment d'Internet.

Ce n'est pas un hasard si la dernière édition du Marché international des programmes (MIPCOM) qui s'est déroulé à Cannes (France) en octobre dernier a été une rampe de lancement marketing pour Youtube qui y a annoncé le lancement de 60 nouvelles chaînes originales sur sa plate-forme avec des partenaires en France, en Allemagne, au Royaume-Uni et aux

États-Unis. Le site de vidéos a brassé le plus large possible en alliant la gastronomie à l'éducation sans oublier la santé, la musique, le sport, l'animation, le divertissement ou l'actualité.

Depuis un an déjà, Youtube préparait son coup puisque déjà une cen-



taine de chaînes avaient été lancées en Amérique dans le cadre d'une initiative baptisée «Original Programming». En France, YouTube a contracté avec 13 partenaires issus du monde de la production mais aussi de celui de l'Internet ou encore du sport et des médias traditionnels.

YouTube s'assure la production de contenus originaux sur les thématiques les plus prisées, prenant ainsi de court les diffuseurs traditionnels qui sont avant tout les chaînes de télévision. Aussi, la plate-forme se pose en véritable concurrent de ces dernières en proposant des contenus originaux dont les partenaires sont souvent les fournisseurs traditionnels des plus grandes chaînes TV nationales. Robert Kyncl, le patron des contenus chez Google, table sur la prévision qu'en 2020, 75% des chaînes de télévision seront diffusées via Internet».

Quelques semaines avant cette annonce, Youtube rendait publique une autre avancée sur les plates bandes de la télévision traditionnelle

Pour cinq millions d'euros, la filiale de Google a acquis le droit de diffuser, avec Dailymotion mais aussi avec le site Internet du journal *L'Équipe*, durant quatre ans, les résumés des matches du championnat de France.

Pour cela, YouTube a lancé une nouvelle plateforme de télévision avec la marque Gillette, Le Gillette Football Club qui proposera les buts, les résumés de matchs et des vidéos filmés dans les coulisses des meilleures ligues et clubs de football. Le tout en Europe, au Moyen Orient et en Afrique

Des vidéos en HD des meilleures

ligues seront associées avec des contenus exclusifs en provenance de 50 clubs comme le Manchester City, Chelsea mais aussi le PSG et l'OM en France. Les internautes peuvent s'inscrire sur la nouvelle plateforme et peuvent sélectionner leurs ligues et clubs favoris pour visionner le tout en temps réel!

De son côté le site de partage de vidéo Dailymotion propriété du groupe de télécom français Orange vient de marquer le territoire de la production audiovisuelle dédiée aux formats web par l'annonce de l'ouverture, en mai prochain, d'un nouveau studio de tournage qui «aura l'originalité d'être consacrée aux productions destinées à la plate-forme de partage de vidéos», selon l'AFP qui a rapporté la nouvelle.

Dailymotion va ouvrir un studio de tournage de 600 mètres carrés dans le VIe arrondissement de Paris, «au plus tard au mois de mai et devrait employer une dizaine de personnes», ont affirmé à l'AFP ses responsables.

Le studio sera destiné à trois catégories de contenus, «à égalité», selon Giuseppe de Martino, secrétaire général de Dailymotion, cité par l'AFP. «Nos motionmakers [vidéastes soutenus par Dailymotion, NDLR], nos partenaires annonceurs qui veulent tourner sans passer par un intermédiaire et il y aura un plateau pour filmer des interviews, des chroniques», a-t-il précisé.

«Jusqu'ici on avait des programmes qui nous arrivaient naturellement, mais plus on évoluait, plus on avait envie d'intervenir sur la qualité des contenus, a poursuivi Giuseppe de Martino. Il s'agit de casser l'idée que le Web c'est cheap, c'est du bricolage. L'objectif est ensuite de faire la même chose dans d'autres pays.»

Dailymotion a choisi 50 000 motionmakers, soit des acteurs, musiciens, artistes, monteurs ou réalisateurs de vidéos mis en avant et soutenus financièrement par la plate-forme. La plate-forme compte un total de 150 salariés et revendique 115 millions de visiteurs uniques. En octobre dernier, Dailymotion se classait comme «3^e site le plus fréquenté au monde.»

Un gisement publicitaire nouveau

Le marché de la publicité vidéo sur Internet se porte bien, si l'on en croit le baromètre annuel que vient de publier la régie publicitaire vidéo multi-écrans AdVidéum, éputé sur le site www.ITespresso.fr. Principal chiffre à retenir, fourni par le Syndicat des Régies Internet (SRI) et Cap Gemini Consulting : l'augmentation de 50% des investissements dans ce format en 2012. De plus en plus prisée, la publicité vidéo en ligne aura attiré 38% d'annonces supplémentaires par rapport à l'année précédente, pour une augmentation de 23% du nombre de campagnes. Sur les 2156 campagnes publicitaires vidéo diffusées sur le web et les terminaux mobiles en 2012, le top 10 des annonceurs les plus représentés ont été : Procter & Gamble, Warner Bros, L'Oréal, Sony, Lactalis, Fox, Citroën, Volkswagen, Coca Cola et Universel. AdVidéum précise que 2,97 milliards de vidéos ont été visionnées sur Internet sur le seul mois de novembre 2012, tous écrans confondus.

De coûteuses adaptations

Concurrencées par les nouveaux acteurs du web, les chaînes de TV traditionnelles s'adaptent à leur corps défendant et au prix de coûteux investissements. Wat est à la fois le player vidéo utilisé par la société de télé française TF1 pour diffuser les vidéos premiums de ses chaînes (Replay ou Télévision de Rattrapage), et en même temps un site généraliste, potentiellement concurrent de Dailymotion, de YouTube, mais aussi de M6 Replay, qui agrège des vidéos de plusieurs autres chaînes de télévision. Pour les dirigeants de TF1, Wat est «éait pour accueillir des contenus premium, donc des contenus télévisuels». Un positionnement qui se justifie du point de vue publicitaire puisqu'il permet de convaincre les annonceurs de diffuser leurs campagnes en pré-roll d'extraits et de rediffusion de programmes de qualité pour des montants qui se comptabilisent en milliers d'euros. Wat a généré 7,6 M€ de chiffres d'affaires en 6 ans, mais en a perdu près de 12. Mais avec le temps, la chaîne a fini par trouver une sorte d'équilibre qui lui permette d'envoyer des profits dans les prochaines années, même si quelques événements récents sont venus contrarier cette stratégie.



SANTÉ

Une étude de bioéquivalence sur le Furosémide réalisée par le LNCPP

Le laboratoire national de contrôle des produits pharmaceutiques (LNCPP) a réalisé samedi une étude de bioéquivalence sur le médicament générique «Furosémide», produit par le groupe Saidal, dans le but de vérifier l'équivalence thérapeutique des deux médicaments (générique et principes).

Outre une équipe de Saidal et du LNCPP, une cinquantaine de volontaires sains des corps médical et paramédical des CHU de Beni Messous et Blida ont été soumis à des tests cliniques. Des prélèvements sanguins sont réalisés chez ces personnes en vue de déterminer les concentrations plasmatiques des médicaments par une méthode bio analytique appropriée.

L'essai entrepris porte sur le «Furosémide» prescrit dans le traitement des cardiopathies. L'étude est



réalisée selon les normes internationales et la réglementation algérienne en vigueur régissant les essais cliniques après obtention de l'autorisation du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et l'établissement d'un contrat d'assurance. Les personnes volontaires devront subir des tests les 9 et 16 février. Les résultats seront annoncés prochainement.

Le LNCPP avait déjà effectué des études de bioéquivalence sur certains médicaments à savoir l'Amoxicilline (antibiotique) et Metformine (antidiabétique).

SÉISME

Secousse tellurique de 3,3 degrés au sud de Batna

Une secousse tellurique d'une magnitude de 3,3 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée, hier, dans la wilaya de Batna à 01h50 (heure locale), a annoncé le Centre de recherches en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre du tremblement de terre a été localisé à 5 km au Sud de Batna, précise la même source.

TRAVAUX PUBLICS Mobilisation tous azimuts



Pour faire face aux intempéries exceptionnelles, et pour affronter les aléas de la vague de froid qui sévit depuis la semaine dernière, sur plusieurs wilayas du pays, le secteur des travaux publics a mobilisé tous les moyens humains et matériels nécessaires pour permettre de libérer les axes obstrués des wilayas touchées par les importantes chutes de neige de ces derniers jours, en collaboration avec les unités de l'armée nationale populaire, les autorités locales, les unités de la protection civile, notamment pour le désenclavement des régions isolées.

A ce titre le secteur des travaux publics a mis en place une cellule de crise ministérielle permettant l'identification des axes bloqués par la neige des 33 wilayas concernées pour coordonner les actions et programmer des interventions tangibles, notamment sur les routes nationales et les chemins de wilaya pour permettre leur réouverture à la circulation afin de sortir les populations de leur isolement.

Acet effet plusieurs interventions ont été enregistrées sur les réseaux et les infrastructures, à savoir 120 points sur les routes nationales, 170 points sur chemins de wilaya et 66 points sur l'autoroute Est-Ouest, sans oublier plusieurs interventions au niveau des aéroports. Il a été procédé au déploiement de plus de 3400 agents, et la mobilisation de 1300 unités matérielles, ainsi que l'utilisation de 1000 tonnes de sel d'épandage. A ce titre, une permanence est assurée au niveau des sièges des directions des travaux publics, des subdivisions, des parcs régionaux et maisons cantonnières, sachant que ces dernières servent entre autres d'abris pour les usagers de la route en cas de besoins. Il est à signaler la poursuite des efforts en coordination avec les autorités civiles et militaires, pour répondre aux préoccupations des citoyens.

INTEMPIERIES :

Plus de 900 interventions de la Gendarmerie nationale jeudi et vendredi

Les unités de la Gendarmerie nationale ont effectué plus de 900 interventions pour dégager les axes routiers obstrués par la neige et secourir les personnes sinistrées suite aux intempéries qui se sont abattues jeudi et vendredi dans plusieurs régions du pays, a indiqué samedi le com-

mandement de la Gendarmerie nationale dans un communiqué. Les unités de la Gendarmerie nationale ont effectué, jeudi et vendredi, plus de 500 interventions pour dégager les axes routiers obstrués par la neige et plus de 400 autres pour secourir les personnes sinistrées, a précisé le communiqué.

Les interventions ont été effectuées dans neuf (9) wilayas, à savoir Sétif (180 interventions), Béjaïa (50), Bordj Bou-Arréridj (110), Mila (75), Guelma (12), Jijel (8), Tizi Ouzou (30), Bouira (70) et Oum El-Bougah (10). Les unités de la Gendarmerie nationale ont également escorté les engins de déneigement, faci-

lité le passage des camions transportant les bonnes de gaz butane et évacué les malades vers les centres sanitaires.

Elles ont, par ailleurs, dressé des barrages fixes et mobiles sur l'autoroute Est-Ouest pour venir en aide à ses usagers, notamment les véhicules bloqués par la neige.

TRANSPORT

Boeing a surveillé les batteries de son 787 lors d'un vol d'essai

Le constructeur aéronautique américain Boeing a annoncé samedi avoir surveillé les batteries de son long-courrier 787 à l'occasion d'un vol d'essai, le premier avec ce type d'appareil depuis les deux incidents de batteries survenus sur des avions de cette classe en janvier.

A l'issue d'un vol de 2 heures et 19 minutes, un 787 d'essai, le ZA005, s'est posé à 14h51 heure locale (22h51 GMT) au centre Boeing de Seattle (Nord-Ouest des Etats-Unis), d'où il était parti, a indiqué l'avionneur dans un communiqué. Au cours du vol, l'équipage (13 personnes au total) a surveillé le comportement des bat-

teries, et «des équipements spéciaux embarqués» ont permis d'enregistrer des données détaillées sur ces batteries «en conditions de vol normales», ajoute le communiqué.

Ces données doivent alimenter l'enquête sur les incidents de janvier, et, «pour cette raison, nous ne pouvons pas en dire davantage», écrit Boeing. Le communiqué précise simplement que l'entreprise ne réalisera pas de nouveau vol d'essai dimanche mais qu'elle prévoit d'en reprendre d'autres «en début de semaine prochaine».

L'autorité aérienne américaine (FAA) avait annoncé jeudi avoir auto-

risé Boeing à mener de nouveaux vols d'essais dans le but de déterminer les causes des incidents de janvier. L'avionneur américain cherche à déterminer la cause des deux incendies de batteries de 787 survenus le 7 janvier à Boston puis le 16 janvier au Japon. Ces deux incidents ont entraîné l'interdiction de vol des 50 Boeing 787 en circulation dans le monde depuis le 16 janvier. Cet avion, le dernier-né des longs courriers de Boeing, a connu depuis le lancement de son développement de nombreux problèmes techniques qui ont causé trois ans et demi de retard sur son calendrier initial de livraisons.

INTEMPIERIES :

Les unités de la GN déployées pour faciliter la circulation sur les axes routiers obstrués

Les unités organiques des groupements territoriaux de la Gendarmerie nationale ont été déployées sur l'ensemble des axes routiers obstrués, suite aux mauvaises conditions météorologiques ayant touché plusieurs wilayas du pays, indique dimanche un point de situation établi par ce corps de sécurité. Ce déploiement permet de «faciliter la circulation routière et prêter main forte aux usagers de la route en difficulté», a-t-on précisé. Selon la même source, plusieurs routes nationales et chemins de wilaya demeurent coupés à la circu-



lation automobile dans les wilayas de Bouira, M'Sila, Médéa, Tizi-Ouzou, Tlemcen, Sidi Bel-Abbès, Jijel, Guelma, Béjaïa et Bordj Bou-Arréridj, en raison de l'amoncellement de la neige. Par ailleurs, dans la wilaya de Saïda, l'affondrement du pont d'Oued Mellouk a causé la fermeture du chemin de wilaya 36 reliant Hounet à Sidi Boubeker, à hauteur du village Ouled Mellouk, alors qu'à Masacra, la RN 97 reliant Chorfa à Ain Adden (Sidi Bel-Abbès) est coupée à la circulation à hauteur du pont Tichatouine, au village Rehailia, relève la même source.

APS

PAKISTAN

La Suisse refuse de rouvrir des poursuites contre le président Zardari

Les autorités suisses refusent de rouvrir des poursuites pour une affaire de détournements de fonds présumés datant des années 90 contre l'actuel président pakistanaise Asif Ali Zardari, a indiqué hier un haut responsable du ministère pakistanaise de la Justice. La Cour suprême du Pakistan avait contraint à l'autonomie le gouvernement d'Islamabad à écrire une lettre aux autorités suisses pour leur demander d'évaluer à nouveau le dossier de M. Zardari. Les Suisses «ont répondu à la lettre et indiqué que le président jouissait de l'immunité», a dit Yasmine Abbasy, plus haut fonctionnaire au ministère pakistanaise de la Justice. Le plus haut tribunal au Pakistan presse en effet depuis décembre 2009 le pouvoir civil de demander à la Suisse de rouvrir d'anciennes procédures contre M. Zardari poursuivi dans ce pays pour des détournements présumés de fonds publics de l'ordre de 12 millions de dollars en compagnie de son épouse Benazir Bhutto dans les années 1990. Le Premier ministre Youssouf Raza Gilani avait été destitué en juin dernier par la Cour suprême pour avoir refusé de demander aux autorités suisses la réouverture des procédures contre le président Zardari. Son successeur Raja Pervaiz Ashraf avait finalement écrit à l'autonomie aux autorités helvètes, mais en faisant valoir que M. Zardari jouissait de l'immunité présidentielle.

RUSSIE La Russie déterminée à renforcer sa position sur la scène internationale

Le président russe Vladimir Poutine a déclaré que son pays renforçait ses positions sur la scène internationale grâce aux efforts de ses diplomates, à l'occasion de leur fête professionnelle, a rapporté hier le service de presse du Kremlin. «Je suis persuadé que le prestige et l'influence de notre pays dans le monde ne font que s'accroître et que la diplomatie russe continuera de servir fidèlement la Patrie», a indiqué le chef de l'Etat russe. M. Poutine a souligné que la diplomatie russe avait un passé riche et glorieux et que les employés du ministère des Affaires étrangères du pays respectaient soigneusement les traditions séculaires du service diplomatique. Instituée le 31 octobre 2002 à l'occasion du bicentenaire du ministère russe des Affaires étrangères, la Journée du diplomate russe est célébrée le 10 février de chaque année.

NIGERIA Trois médecins chinois tués par des ssaillants au Nigeria

Trois médecins chinois ont été tués dans la nuit de samedi à dimanche par des hommes armés à Potiskum, ville située dans la région du nord-est du Nigeria, ont indiqué hier la police et des habitants.

«Les assaillants ont pénétré vers une heure du matin dans un appartement où logeaient trois médecins chinois et les ont égorgés», a déclaré un responsable policier de l'Etat de Yobe, Sanusi Rufai.

Selon des habitants, les Chinois travaillaient pour le ministère de la Santé et logeaient à Potiskum depuis un an.

SELON M. BOUABDALLAH GLAMALLAH Les bénéficiaires du Qard Hassen doivent contribuer au développement de la société

Le ministre des Affaires religieuses et du Wakf, M. Bouabdallah Ghlamallah a appelé, samedi à Mascara, les jeunes bénéficiaires du «Qard Hassen» (crédit bonifié) du fonds de la zakat à contribuer au développement de la société.

Président d'une cérémonie de remise de 21 Qard Hassen à leurs bénéficiaires, M. Ghlamallah a indiqué que ces jeunes «doivent être à la hauteur de ce mérite et perfectionner leurs activités en vue de contribuer au développement de la société en devenant, à leur tour, des bienfaiteurs pour aider d'autres jeunes.»

Le ministre a félicité les imams des mosquées et les bienfaiteurs qui ont contribué à l'amélioration du fonds de la zakat qui finance actuellement plus de 6.000 micro entreprises au niveau national. «Le bon comportement des imams et leurs efforts depuis la fondation de ce fond a renforcé la confiance des bienfaiteurs dont le nombre n'a cessé d'augmenter d'une année à l'autre», a-t-il relevé, assurant que cette cadence se poursuivra et se développera prochainement avec la création de la fondation de la zakat.

A la maison de l'artisanat et des métiers, M. Ghlamallah a présidé l'ouverture d'une exposition régionale



de la zakat, à laquelle participent des jeunes bénéficiaires des Qard Hassen des wilayas de Relizane, Saïda, Tiaret, Mostaganem et Mascara.

A cette occasion, le ministre a exhorté les jeunes, qui ont investi dans plusieurs domaines d'activités, à œuvrer avec efficacité pour garantir la réussite de leurs projets et offrir des opportunités d'emploi à d'autres jeunes.

M. Ghlamallah s'est enquis, dans la ville d'El Bordj, du projet de réalisation de la mosquée «Es-salem» ayant une capacité d'accueil de 2.100 fidèles. Le taux d'avancement des travaux de cette structure, qui regroupe une école coranique et des struc-

tures d'accompagnement et pour laquelle une enveloppe de 19,25 millions de DA a été consacrée, a atteint 35%, selon les explications fournies par les responsables au ministre qui effectue une visite de travail de deux jours dans la wilaya.

Le ministre a également procédé à la pose de la première pierre d'une mosquée pilote dans la wilaya de Mascara, pour laquelle son département a alloué un montant de un (1) milliard de dinars.

Cette mosquée pilote, un grand édifice religieux, aura à assumer des missions de formation et d'enseignement en disposant, entre autres, de structures diverses dont une

salle de prière pouvant accueillir 10.000 fidèles et une salle de conférences et d'enseignement du Coran.

M. Ghlamallah a indiqué que cet établissement cultuel fait partie de quinze (15) édifices similaires mis en chantier à travers le pays. Ils seront suivis d'un deuxième lot de 15 mosquées à construire dans 15 wilayas à la faveur d'un prochain programme. Le ministre a en outre inspecté les travaux de réalisation de la mosquée «El Bassaïr» dans la ville de Bouhanifa.

M. Ghlamallah poursuivra sa visite dans la wilaya, aujourd'hui, par l'inauguration de la mosquée «El Habibaïne» à la ZHUN 12 de Mascara, la pose de la première pierre d'une mosquée à la cité «118 logements», l'inauguration d'une autre dans la commune de Froha. Le ministre aura également à inspecter le chantier de la mosquée «Abdelhamid Ibn Badis» à Sig, avant de procéder à la pose de la première pierre d'un lieu de culte et la visite de la zaouïa d'enseignement coranique à Oggaz.

USA

Le blizzard fait sept morts dans le nord-est des Etats-Unis

Le nord-est des Etats-Unis enfoui sous la neige a lentement redémarré samedi après un blizzard qui a paralysé les transports, privé d'électricité plus de 650.000 foyers et fait au moins sept morts, selon un nouveau bilan.

La neige est tombée en abondance sur la Nouvelle Angleterre vendredi et samedi, avec des rafales de vent dépassant parfois les 130 km/h. Mais à New York «le pire a été évité» selon le maire Michael Bloomberg, et les vols ont pu reprendre progressivement dès samedi matin dans les aéroports de la plus grande ville américaine, avec encore cependant des centaines de vols annulés. Il est tombé 101 cm de neige à Hamden (Connecticut), où les autorités ont confirmé quatre morts dans l'Etat, 83 cm à Gorham (Maine), 76 cm à Upton (New York) et 55 cm à Boston,

la capitale du Massachusetts, selon la météo nationale. L'aéroport Logan de Boston est resté fermé quasiment toute la journée. Les vols à l'arrivée devaient reprendre en soirée, les départs dimanche. «Nous avons encore beaucoup à faire, mais jusqu'à présent nous avons bien résisté à la tempête», a déclaré le maire de Boston Thomas Menino, qui a levé l'alerte au blizzard en début d'après-midi.

Le gouverneur Deval Patrick a également levé l'interdiction de circuler en voiture, mais appelé ses administrés à la patience, soulignant les énormes quantités de neige à déblayer. «Cela va prendre du temps», a-t-il déclaré. Dans le Connecticut, le gouverneur Dan Malloy a également levé une interdiction similaire, tout en conseillant aux habitants de rester chez eux pour faciliter le déneigement. Le blizzard a notamment privé

d'électricité quelque 400.000 foyers dans le Massachusetts, 34.000 dans le Connecticut, et 187.000 dans le Rhode Island, où il est tombé par endroits jusqu'à 65 cm de neige. Plus de 2.000 vols ont encore été supprimés samedi, dont 1.400 concernaient New York ou Boston. La situation devrait revenir à la normale dimanche, selon le site spécialisé FlightAware.com.

A New York, le «pire a été évité», s'est réjoui le maire. «Nous avons eu de la chance», a-t-il ajouté. Il est tombé 29 cm de neige à Central Park et 30 cm à l'aéroport de LaGuardia. Mais le soleil est revenu à la mi-journée. La tempête a fait au moins sept morts : un piéton de 74 ans percuté par une voiture dont la conductrice avait perdu le contrôle à Poughkeepsie (New York), un homme dont le véhicule s'est écrasé contre un arbre à Auburn (New Hampshire). Un enfant de 11 ans est aussi mort à Boston dans la voiture qu'il venait de dégager avec son père, victime d'émissions de monoxyde de carbone. Dans le Connecticut, une octogénaire a été tuée à Prospect par une voiture alors qu'elle déneigeait les abords de sa maison. Un homme de 53 ans a été retrouvé mort enfoui sous la neige à Bridgeport, un autre de 49 ans est décédé à Shelton après avoir déneigé, et un septuagénaire est mort après avoir glissé devant chez lui à Danbury. La tempête s'est éloignée vers le nord samedi. Sa rencontre avec une autre perturbation au Canada a provoqué de violentes chutes de neige en Nouvelle-Ecosse, au Nouveau-Brunswick et dans l'Île-du-Prince-Edouard. En Nouvelle-Ecosse, environ 5.000 foyers étaient privés d'électricité. La plupart des vols en partance d'Halifax ont été annulés.

TUNISIE : Un policier tué et 375 arrestations dans les troubles

Un policier a été tué et 59 autres blessés dans les troubles survenus suite à l'assassinat mercredi du secrétaire général du Parti des patriotes démocrates unifié, Chokri Belaid, et 375 personnes ont été arrêtées, a indiqué le ministère de l'Intérieur dans un bilan diffusé samedi soir. Le ministère, qui ne dresse pas de bilan des civils dans son communiqué, a aussi fait état d'une dizaine de postes des forces de l'ordre attaqués entre mercredi et vendredi. L'assassinat du leader de l'opposition tunisienne, met le pays face au risque

d'une montée des tensions politiques et risque de compromettre le processus de transition démocratique, estiment des partis tunisiens. Le Premier ministre Hamadi Jebali a annoncé vouloir former un gouvernement de technocrates avant le milieu de la semaine prochaine et que s'il échouait, il démissionnerait.

La Tunisie est dirigée depuis l'élection de la Constituante en octobre 2011 par une coalition entre Ennahda et deux petits partis de centre-gauche, dont celui du président Moncef Marzouki.

Programme du Lundi 11 février 2013



07h15 : Sabah El-Khir Télé-matin
09h00 : Emission Saidati
10h00 : Sanour show - Programme pour enfants
10h30 : Farachat El-Foussoul - Programme pour enfants
10h45 : Djalassat nissaya - Feuilleton
11h30 : Soukoun el aâmaq
12h30 : Mihân khatîra
13h00 : Journal télévisé (2ème édition)
13h30 : Ghâlfate hayati - Feuilleton
15h00 : Mahla di El Achia
17h00 : Loulou
17h30 : Moutaat el maida
18h00 : Journal télévisé (édition Amazigh)
18h20 : taqdar tarbah
19h00 : Min Taqalidina - Emission
19h25 : Alhan wa chabab
20h00 : Journal télévisé (édition du 20h00)
20h45 : Film
22h00 : Saât riyadha
23h00 : Safar fi kalimat
ooohoo : Journal télévisé (dernière édition)

ble - Saison 3 (21/24)
22:10 Castle - Série policière - Mémoires d'outre-tombe - Saison 1 (8/10)
22:55 Mots croisés - Débat



12h00 Les douze coups de midi - Jeu
12:50 Petits plats en équilibre - Magazine de la gastronomie
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre - Magazine de la gastronomie
13:50 Météo
13:55 Les feux de l'amour - Feuilleton sentimental
14:55 L'écho de la peur - Télénovelle de suspense
16:35 American wives - Série dramatique - Remords et conscience - Saison 6 (15/23)

CANAL+

17:25 Coup de foudre au prochain village - Téléréalité
18:20 Une famille en or - Jeu
19:05 Le juste prix - Jeu
19:45 Nos chers voisins - Série humoristique
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 Mon assiette santé - Magazine de services
20:38 Instants d'émotion - Magazine de découvertes - Plat
20:40 Météo
20:43 Après le 20h, c'est canteloup - Divertissement-humour
21:40 Doc Martin - Série humoristique - Madame Le Foll - Saison 3 (8/8)
22:35 Doc Martin - Série humoristique - Trop, c'est trop ! - Saison 1 (2/6)
23:30 New York unité spéciale - Série policière - Le point commun ? - Saison 12 (8/24)

12:10 Les Guignols de l'info - Divertissement-humour
12:20 La nouvelle édition 1ère partie - Magazine d'actualité

12:45 La nouvelle édition - Magazine d'actualité

14:00 Les winners - Comédie
15:40 The living room - Court métrage

15:50 National Geographic - Animalier - Dans l'arène des requins-taureaux

16:40 Source code - Thriller

18:10 Kaira shopping - Série humoristique

18:15 Les Simpson - Série d'animation - L'infiltré - Saison 19 (13/20)

18:45 Le JT

19:05 Le grand journal - Talk show

20:05 Le petit journal - Divertissement

20:30 Le grand journal, la suite - Talk show

21:45 Maison close - Série dramatique

22:25 Spécial investigation - Magazine d'information - Vendetta mortelle chez les «Bikers»

23:20 L'œil de links - Magazine du multimédia

23:50 Rendez-vous avec un ange - Drame



11:50 Ski - Championnats du monde
2013 - Descente
12:55 Météo 2
13:00 Journal
13:50 Météo 2
13:52 Consomag - Magazine du consommateur
14:00 Toute une histoire - Magazine de société
15:10 Comment ça va bien ! - Magazine de services
16:15 Le jour où tout a basculé - Magazine de société - Mon père n'est pas mort
16:35 Le jour où tout a basculé - Magazine de société - Ma meilleure amie a ruiné ma carrière
17:05 Côté match - Multisports
17:10 Seriez-vous un bon expert ? - Jeu
17:50 Ski - Championnats du monde
2013 - Slalom
19:15 CD'aujourd'hui - Variétés
19:24 Météo 2
19:25 N'oubliez pas les paroles - Jeu
20:00 Journal
20:40 Tirage du loto - Loterie
20:44 Météo 2
21:25 D'art d'art - Magazine culturel - Vénus et l'Amour
21:30 Castle - Série policière - Eau trou-

11:45 La petite maison dans la prairie - Série sentimentale - L'adieu - Saison 4 (22/22)

12:40 Météo

12:45 Le 12.45

13:05 Scènes de ménages - Série humoristique

13:40 Météo

13:45 La colère de Sarah - Drame

14:30 Une ville dans le noir - Télénovelle catastrophe

17:35 Un dîner presque parfait - Jeu - Valenciennes

18:45 100 % mag - Magazine d'information - 100 % Mag fête ses 5 ans

19:40 Météo

19:45 Le 19.45

20:05 Scènes de ménages - Série humoristique

23:45 Norbert et Jean : le défi - Magazine culinaire

Réaliser un cocktail dinatoire d'exception uniquement avec les produits du placard

TF1

La sélection

20:50

Doc Martin - Série humoristique

Durée : oh50 - Acteur : Macha Méril, Thierry Lhermitte, Natalia Dontcheva - Réalisateur : François Velle
Un corbeau et des baffes - Saison 3 (7/8)
Un mystérieux corbeau, qui a dérobé à Martin ses dossiers médicaux, révèle dans des lettres anonymes les secrets des habitants de Port-Garrec.



TF1

20:45

Castle - Série policière

Durée : oh40 - Acteur : Nathan Fillion, Stana Katic, Jon Huertas - Réalisateur : Bill Roe
Morts vivants - Saison 4 (22/23)
Un cadavre est retrouvé. Sur sa peau, d'étranges marques de mort-sures sont identifiées. Beckett et Castle sont loin de réaliser ce qu'a enduré la victime.

3

20:45

Police des affaires familiales - Société

Durée : 1h50 - Réalisateur : Sarah Lebas
Pendant six mois, les auteurs de ce documentaire ont suivi le travail des policiers de la Brigade de Protection des Familles du commissariat de Caen.



CANAL+

20:55

Maison close - Série dramatique

Durée : oh50 - Acteur : Valérie Karsenti, Michaël Cohen, Sébastien Libessart - Réalisateur : Mabrouk El Mechri
Les lunettes d'Hortense sont retrouvées sur les lieux d'un crime. Torcy obtient d'être chargé de l'enquête et fait pression sur la présumée coupable.

M6

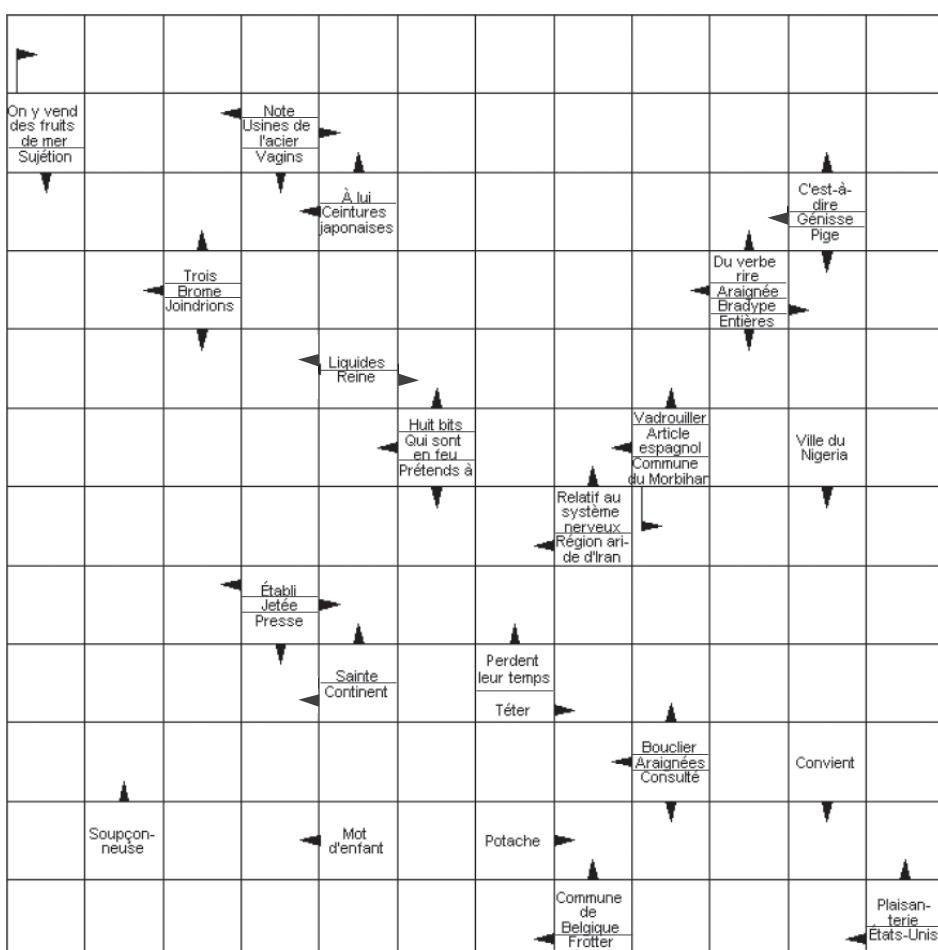
20:50

Top chef - Téléréalité

Durée : 2h55 - Présentateur : Stéphane Rotenberg
Episode 2 - Saison 4
Lors de l'épreuve coup de feu, les candidats sont accueillis dans les cuisines par Jean-François Piège, qui leur a concocté une poule au pot en repas de bienvenue. Mais après ce moment de convivialité, les participants sont vite contraints de se remettre au travail. La première épreuve consiste, pour sept des candidats, à cuire du poulet, en équipe et en relais, pour un jury particulier : celui des champions du Cercle des nageurs de Marseille. Lors de la deuxième épreuve, le second groupe, composé de six apprentis cuisiniers, est chargé de revisiter les plats préférés des présidents de la Ve République.



Mots fléchés n°193



Proverbes

Plutôt rompre que de se plier.

Proverbe algérien

Il ne s'élèvera jamais de poutre à partir d'un buisson

Proverbe berbère

Une petite maison en ruine vaut mieux qu'un palais en commun.

proverbe arabe

La véritable amitié se voit dans le malheur

Proverbe français

C'est arrivé le 11 février

1945 : clôture de la conférence de Yalta.**1975 :** assassinat du président malgache Richard Ratsimandrava.**1975 :** Margaret Thatcher est élue à la tête du Parti conservateur britannique.**1977 :** Mengistu Haile Mariam prend le pouvoir en Éthiopie.**1979 :** l'ayatollah Khomeini prend le pouvoir en Iran.**1990 :** Libération de Nelson Mandela.**1992 :** collision entre le USS Baton Rouge et K-276 Kostroma près de Mourmansk en Russie.**2007 :** victoire de Gurbanguly Berdimuhamedow à l'élection présidentielle turkmène.**2011 :** Egypte, démission du président Hosni Moubarak suite aux protestations égyptiennes de 2011.

Célébrations :

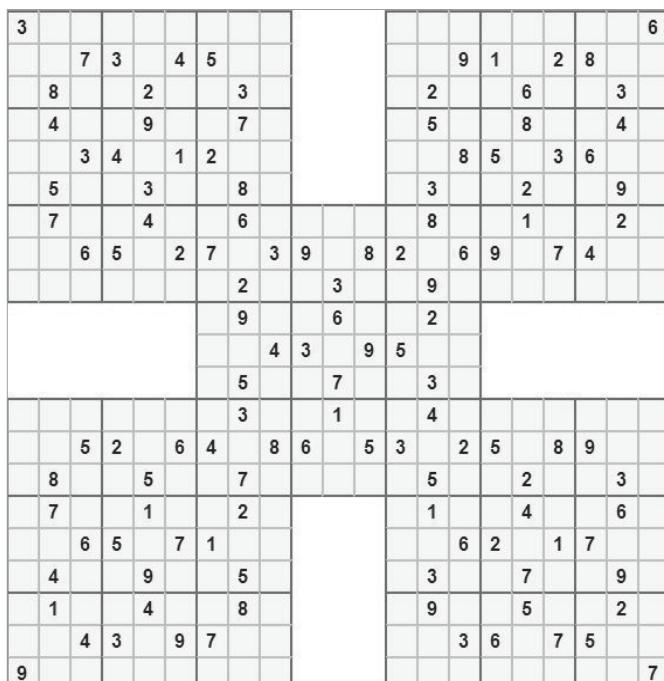
- Journée mondiale des malades, initiée en 1982 par l'Église catholique, le jour anniversaire de l'apparition de Notre-Dame de Lourdes.

Cameroun : Fête de la Jeunesse.**États-Unis :** Inventor's Day (Jour des inventeurs), en mémoire de la naissance de Thomas Edison.**Iran :** Fête de la victoire de la Révolution, Fête nationale.**Italie :** Fête de la Conciliation, en commémoration de la signature des accords du Latran.**Japon :** (Kenkoku Kinen no Hi), jour férié, anniversaire de la fondation de l'État, commémoré depuis 1872 la fondation de la nation et de la lignée impériale par le premier empereur cité par la tradition : Jimmu (Jimmu Tennō); arbitrairement fixé au 11 février de l'an -660.**Liberia :** Jour des forces armées [réf. nécessaire].**Venezuela :** Día Nacional del Antropólogo y del Sociólogo (Journée nationale de l'anthropologue et du sociologue).

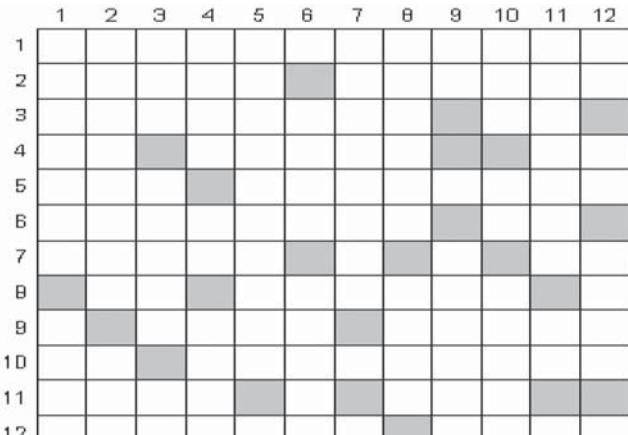
Samurai-sudoku n°193

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°193



Horizontal

1. Culture des jardins
2. Sentiment intense - Elue de nouveau
3. Mène une vie dissolue - Pronom personnel
4. En les - Causa la perte de - Note de musique
5. Téléphonie sans fil - Terrains couvert d'herbe
6. Physicien allemand - Pronom indéfini
7. Chanteur français - Titane
8. Négation - Loi du silence
9. Prénom féminin - Ventilée
10. Coup de tambour - Os décharnés d'homme
11. Ainsi soit-il - Rivière de l'Asie
12. Bois à petits coups - Agitation, émotion

Vertical

1. Respirer précipitamment - De la nature de la graisse
2. Oubli, lacune - Copain
3. Suc épuré d'un fruit cuit - Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles - Infinitif
4. Détruire - Police militaire nazi - Compositeur italien
5. Envahissement de la mer (plur.)
6. Automobile - Cérémonie catholique
7. Relatif à l'urine
8. Peintres français - Jeu de cartes
9. Pièce ayant la forme d'un T - Ecrivain irlandais (1672-1729)
10. Ille d'Allemagne - Elle fut changée en génoise - Ecrivain allemand
11. Se jetèrent avec violence sur quelqu'un - Indique la liaison
12. Double voyelle - En les - Compositeur américa

SPORTS ÉQUESTRES : AG ORDINAIRE DE LA FÉDÉRATION EQUESTRE ALGÉRIENNE Le bilan moral et financier approuvé à l'unanimité

D. Mentouri

Le bilan moral et financier pour la saison 2011/2012, le mandat olympique et la désignation des membres de la commission de préparation de l'AG électorale, ont été les points inscrits à l'ordre du jour de cette assemblée générale de l'instance fédérale qui s'est tenue, samedi dernier, à Dar El Beïda. Il est à préciser que cette AG ordinaire tenue conformément à la réglementation et en présence de représentants du ministère de la Jeunesse et des Sports, vise

essentiellement à élire les membres de la commission devant procéder à la préparation de l'assemblée générale élective qui se tiendra le 23 du mois en cours. Cette assemblée a été marquée par l'absence de quelques représentants de clubs et organisations à l'instar du directeur de l'ONDEC qui a été admis en qualité d'observateur. A ce propos, les membres du bureau fédéral ont indiqué que « cette démarche répond à la réglementation qui stipule que seuls les 10 meilleurs clubs sont autorisés à participer à l'AG ordinaire ». De leurs côtés, les représentants des clubs exclus qui ont



contesté la démarche de la fédération, estimant être lésés, n'ont pas manqué de qualifier cette procédure « d'inique ». Au terme des débats, toute l'assistance a approuvée, à l'unanimité, le bilan moral et fi-

nancier présenté par l'instance fédérale. Toute l'assistance a également exprimé son approbation vis-à-vis du mandat olympique. Il est judicieux de signaler que cette assemblée générale a été organisée à dessein de la tenue de l'Assemblée générale élective, le 23 du mois en cours. La commission mise en place devra, entre autres, recueillir les noms des candidats postulants à la présidence de cette instance. Pour l'heure, aucun candidat n'a exprimé le souhait d'occuper le poste de la présidence à l'exception de celui du docteur Ahmed Bouakaz, directeur général de l'Ondec.

GRAND CHELEM DE PARIS

Entrée en matière ratée pour quatre judokas algériens

Les quatre premiers judokas algériens, dont une fille, engagés samedi lors de la première journée du Grand Chelem de Paris ont raté leur sortie en se faisant éliminer dès les premiers tours du tournoi homologué depuis des années par la Fédération internationale de la discipline.

Chez les hommes, Sofiane Abadla et Mustapha Boulemda (-73 kg), tous deux évoluant dans le championnat français, ont été défaites dès le premier tour respectivement par le Canadien Etienne Briand et l'Américain Nicholas Delpopollo. Leur compatriote Lyes Saker (-60 kg), qui a été exempté du 1er tour, a été éliminé au palier suivant par le Français Kamel Mohamedi. Chez les dames, Ratiba Tariket (-57 kg), une des deux athlètes algériennes engagées dans ce tournoi, n'a pu, elle aussi, dépasser le cap du premier tour, faisant les frais de sa contre-performance devant l'Allemande Johanna Mueller. Tout en relevant que c'est le Grand Slam de Paris est le tout premier tournoi international de l'année auquel prend part l'EN, le directeur technique national, Salim Boutebcha, a regretté la "naïveté" de certains athlètes algériens, victimes, selon lui, des nouvelles règles d'arbitrage. "C'était le cas notamment de Boulemda qui a dominé l'Américain, mais qui a fait les frais d'une pénalité Osaekomati (toucher le pied de l'adversaire) qui l'éloigne automatiquement du tatami", a-t-il déploré, faisant remarquer que la nouvelle réglementation, appliquée pour la première fois lors du Grand Slam de Paris et restera au stade d'essai jusqu'au champion-

nat du Monde de Rio (Brésil) en 2016, a "influé sur le rendement de nombre d'athlètes et occasionné beaucoup de sanctions". Le technicien national a cependant rappelé que la participation de l'EN à ce mini-championnat du monde vise à jauger ses capacités en vue des prochains Championnats d'Afrique prévus en Mozambique en avril et des Jeux méditerranéens de Turquie en juin.

Hier, deuxième jour du tournoi, les regards furent surtout braqués sur

Amar Benikhlef (-90 kg), médaillé de bronze au Grand Slam de 2010. Il sera opposé au second tour, étant exempt au premier, au Brésilien Nacif Elias. Dans la même catégorie de poids, son compatriote Abderrahmane Benamadi croisera le fer contre le Français Vincent Massimo. Yacine Ladour (-81 kg), le benjamin de la sélection nationale,

marquera sa première participation au tournoi parisien en affrontant le Coréen Suk Woong Hong, tandis que Lyes Bouyakoub (-100 kg) sera opposé au Géorgien Lasha Guruli.

Dernière espoir féminin, Sonia As-

selah (+78 kg), sera, elle, opposée à la Coréenne Eun Gyeong Kim.

Actuellement classée 19e mondiale, elle tentera surtout d'améliorer son rang pour espérer participer au Master du Top 16, un tournoi international prévu en mars prochain par la Fédération internationale du judo.

Lancé en 1971, le Grand Chelem de Paris est considéré comme la première compétition majeure après les Jeux olympiques de Londres en juillet 2012. Depuis quelques années, il est l'un des quatre "Grand Slam" organisés par la Fédération internationale de judo.

TLEMCEN / KARATÉ DO CADETS 50 participants au championnat de wilaya

Plus de cinquante jeunes (filles et garçons) ont pris part au championnat de wilaya de karaté do cadets, organisé samedi à la salle omnisports "Kara Zaitri" de la commune de Mansourah (Tlemcen). Ces sportifs représentent plusieurs associations et clubs dont l'association Badr de Tlemcen, Affak Chetouane, la jeunesse sportive de Souahlia, la jeunesse de Sebdou et l'association de Ouled Mimoune, a indiqué le vice-président de la ligue de wilaya de karaté do. M. Maazouz Mohamed a souligné que ce championnat, organisé par la ligue et la direction de la jeunesse et des sports, permet d'établir un classement des éléments participants et qualificatif pour le championnat régional. Les athlètes qualifiés bénéficieront de stages et de tests techniques et physiques organisés par la ligue, selon le même responsable qui a indiqué que ces rencontres seront ponctuées par des examens de passage de grades.

TAHMI À TINDOUF

Une stratégie rationnelle pour la généralisation des infrastructures sportives dans le sud du pays

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Mohamed Tahmi, a annoncé samedi à Tindouf la mise en place d'une stratégie rationnelle pour la généralisation des infrastructures sportives et de jeunesse dans l'ensemble des communes et wilayas du sud du pays. Lors d'une rencontre avec les représentants du mouvement associatif, de la société civile et des cadres locaux à l'issue de sa visite d'inspection d'une journée dans la wilaya de Tindouf, le ministre a précisé que cette stratégie mise en place par son secteur a pour objectif de rapprocher les infrastructures sportives et de jeunesse de tous les citoyens. Une convention devrait être signée par le ministère de la Jeunesse et Air Algérie pour la réduction des prix des billets au profit des jeunes et des sportifs du sud du pays en vue de faciliter leur déplacement lors des manifestations sportives. M. Tahmi a tenu à souligner que seuls les sports les plus populaires dans chaque wilaya bénéficieront du soutien et du financement de l'Etat, insistant sur la nécessité de prendre en charge les jeunes catégories. Un plan adapté à chaque wilaya et daïra a été élaboré en prévision de la réalisation de ces infrastructures. Durant cette rencontre, le ministre a écouté les préoccupations des représentants du mouvement associatif et de la société civile qui se sont articulées autour de l'encadrement, la formation et le manque d'infrastructures dans les régions éloignées.



Inspectant un certain nombre d'infrastructures dans la wilaya de Tindouf, le premier responsable du secteur a exprimé sa satisfaction quant à l'avancement des travaux.

Le ministre, qui était accompagné des autorités locales, a visité la maison de Menai Abdelkader, le projet de revêtement du stade El-Kassabi en gazon artificiel et la maison de jeunes Beztami Redouane où il s'est enquisi de certaines de ses activités. Le ministre s'est également enquisi des activités sportives au niveau de la piscine couverte semi-olympique Salah Boubnider et de l'office des entreprises de jeunes. Il a en outre inspecté un projet de réalisation d'un centre d'informatique au quartier Ennasr et la salle omnisports Bentaleb-Boufeldja.

Solution Samourai-sudoku N°192

4	3	2	6	5	1	7	8	9
1	7	8	3	9	4	5	6	2
9	6	6	7	2	8	4	1	3
3	2	7	1	6	9	8	5	4
6	8	9	5	4	2	1	3	7
5	1	4	8	3	7	2	9	6
7	6	3	4	1	5	9	2	8
2	4	1	9	8	3	6	7	5
8	9	5	2	7	6	3	4	1

9	2	1	5	7	6	3	4	8
3	7	6	2	8	4	5	9	1
8	5	4	3	9	1	2	6	7
1	8	2	9	3	5	4	7	6
4	3	9	6	1	7	8	5	2
7	6	5	8	4	2	9	1	3
5	4	3	1	6	8	7	2	9
6	5	2	7	4	9	3	8	1
3	8	7	5	6	9	1	2	4

Solution Mots Croisés N°192

VESPERTILION
ARMURE■NEGRE
TR■NO■CROUTE
IENISSEI■AH■
CUISTOT■ANES
IRM■RU■ALOSE
N■BEATITUDES
ALERTE■AMOS■
TAS■ENCLIN■E
EU■T■ELAN■LP
URRAQUE■ENE
REAGIR■GREVE

Solution Mots Fléchés N°192

TRIPATOUILLE
OURAGAN■NIE■
USERA■DECELE
RENACLE■ANON
N■EGEE■AS■UN
EV■ERSES■ECU
BECS■BLANCHI
ORE■LIED■U■S
US■KIEV■EMU■
LOI■ANAMNESE
ESSONNIENNES
R■ENTE■RATS■

COUPE DE L'UAFA (QUART DE FINALE ALLER) L'USM Alger à pied d'œuvre à Amman

M.A.F

L'équipe de l'USM Alger se trouve depuis samedi soir à Amman, la capitale jordanienne, en vue du match aller face à Al Boqaa, prévu demain (16h00 heure algérienne), comptant pour les quarts de finale de la Coupe de l'Union arabe de football (UAFA), une compétition qui vient d'être relancée par l'instance footballistique arabe.

Les Rouge et Noir ont quitté Alger à bord d'un avion d'Air Algérie avec un groupe de 18 joueurs, et sans la présence de l'entraîneur français Roland Courbis, qui rejoindra les siens aujourd'hui depuis Paris.

Les coéquipiers de l'expérimenté Nouredine Daham, ont effectué hier leur première séance entraînement au stade international d'Amman,



avant un ultime galop prévu ce soir à l'heure du match. Les entraînements seront assurés, devant l'absence de Courbis, par l'entraîneur-adjoint, Dziri Billel, qui aura la lourde tâche de motiver ses joueurs en vue de cette importante rencontre.

Côté effectif, l'USMA a effectué le voyage en Jordanie sans quatre de ses éléments cadres, il s'agit de Tedajr (ménagé), Gasmil (blessé), Ziaya (non qualifié), alors que le défenseur Laifaoui n'a pas été convoqué pour des raisons qui restent encore inconnues.

A l'occasion de cette première manche, l'USMA devra sortir le grand jeu pour réaliser un bon résultat en terre jordanienne, de quoi lui permettre d'aborder le match retour, prévu le 26 février au stade de Omar-Hamadi (15h00), dans les meilleures conditions.

Al Boqaa est considérée, avec les formations d'Al Faycali et Al Wahdate, comme l'un des clubs les plus connus en Jordanie, en jouant notamment chaque saison les premiers rôles au championnat.

Liste des joueurs convoqués :
Gardiens de buts : Zemmamouche, Daïf
Défenseurs : Meftah, Boubouda, Benamarra, Khoualed, Chafai, Bouzid
Milieux : Koudri, Bouchema, Djediat, Bouazza, El-Orfi, Seguer, Ferhat, Benmoussa
Attaquants : Hamifi, Deham.

Laifaoui : «Je respecte le choix de l'entraîneur de ne pas me convoquer»

Le défenseur central de l'USM Alger (Ligue 1 algérienne de football), Abdelkader Laifaoui, a relativisé sa non convocation pour le match face à l'équipe jordanienne d'Al Boqaa, prévu demain (16h00 heure algérienne) comptant pour les quarts de finale aller de la Coupe d'Union arabe de football (UAFA).

"C'est vrai que j'ai été surpris par la décision, mais je dois respecter le choix de l'entraîneur qui n'a pas jugé utile de me faire appeler à l'occasion de cette rencontre, il a certainement ses raisons, et je ne veux pas entrer en polémique", a affirmé Laifaoui. L'USMA est arrivée à Amman samedi soir avec un groupe de 18 joueurs, mais sans l'entraîneur français, Roland Courbis, qui devra rejoindre les siens aujourd'hui de-

puis Paris. "Je ne pense pas que ma non convocation face à Al Boqaa est liée à mon expulsion, vendredi dernier, lors du match de championnat face au CABB Arreridj (1-1), l'entraîneur a préféré emmener d'autres joueurs", a-t-il ajouté, soulignant que son équipe "est appelée à revenir avec un bon résultat d'Amman", pour aborder le match retour en "toute sérénité".

Evoquant le parcours de son équipe depuis le début de la saison, Laifaoui estime que les résultats "enregistrés jusque-là sont irréguliers", affirmant que le reste du parcours "est difficile". Par ailleurs, et concernant le parcours réalisé par l'équipe nationale lors de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2013 en Afrique du Sud, Laifaoui dresse un

bilan négatif. "Les résultats parlent d'eux mêmes, donc je pense que le bilan est négatif, en dépit du beau jeu développé par l'équipe. L'expérience a fait défaut et je suis persuadé qu'avec les renforts annoncés, cette équipe aura fière allure", a-t-il conclu. L'Algérie s'est fait éliminer dès le premier tour de la compétition, en concédant deux défaites, face à la Tunisie (1-0) et le Togo (2-0), et un match nul face à la Côte d'Ivoire (2-2).



20^È JOURNÉE DE LA LIGUE 1 L'Entente de Sétif conserve son avance

S. Ben

Si l'Entente de Sétif, leader de la ligue 1 a été fidèle à sa réputation en battant à domicile la JS Saoura (1-0), l'USM El Harrach s'est permis le luxe d'aller arracher une précieuse victoire à Batna face à l'équipe locale, le CAB, lanterne rouge et ce, à l'issue de cette 20^È journée du Championnat d'Algérie professionnel disputée sur deux jours, vendredi et samedi dernier.

Le match entre batniens et harrachis a été très disputé et les gars de Batna menaient bien au score à la 26^È minute grâce au but de Hadi Adel (26'). Seulement, les harrachis ont profité de quelques espaces pour niveler la marque avant que l'inévitable Bounedjah (35') avant que Belkaroui ne double la mise (80'). Par la suite, Batna revient au score par Fezzani (43 s.p.), mais, une fois de plus Bounedjah récidive pour rappeler tous ses talents de chasseur de buts en offrant la victoire au Jaune et Noir dans le temps additionnel (90'+1). Avec cette victoire à l'extérieur, les Harrachis gardent leur distance du leader alors que le CA Batna file droit vers la ligue 2. Le leader, lui, a eu toutes les peines du monde à battre cette très courageuse et coriace équipe de la JS Saoura. Puisque ce



n'est qu'à l'ultime minute du jeu que Nadji a pu offrir le but de la victoire aux gars de Sétif (90'). C'est dire toute la difficulté du leader à s'imposer devant cette très bonne équipe de Saoura qui vient juste d'accéder cette saison en Ligue 1 ! Le MC Alger, a été euphorique samedi en l'absence de son public à cause du huis clos. Les Vert et Rouge menaient au score suite au but inscrit par Djallit (39 s.p.) avant de se faire surprendre par une égalisation aussi sur penaltyde Zerara (51'). Djeghbala se fait expulser au moment du penalty laissant ainsi ses camarades à dix. Et le MCA termine le match en force avec cette égalisation puis avantage signés Yazchir (57' et 71'). Les Béjaouis perdent par la suite la maîtrise du match au profit d'une équipe du MCA réduite à dix, mais très volontaire pour

pouvoir mettre fin aux illusions des batniens de revenir avec un bon résultat du stade du 5 juillet. Grâce à cette victoire et au nul enregistré par l'USM Alger, à Bordj Bou Arreridj face au CABBA, le Mouloudia d'Alger, occupe désormais, seul, la troisième place qu'il partageait la journée précédente avec les Rouge et Noir. Le Chabab de Béloizdad, lui, a bien souffert devant la coriace équipe du MCO pour arracher les trois points de la victoire, vendredi dernier. L'unique but de la partie a été inscrit par son attaquant international, Slimani (35'). Le Chabab garde donc sa 4^{Ème} place en compagnie du CS Constantine. Et justement le CSC est revenu de loin devant cette très tenace équipe de Bel Abbès. Les visiteurs menaient au sortir grâce à Bahari jusqu'à la 70^È minute du jeu où Boulemdaïs réussit à égaliser. Puis, c'est son coéquipier Boucherit qui double la mise (86' s.p.) offrant ainsi la victoire au CSC qui reste toujours à l'affût du moindre faux pas des équipes de tête. A Tizi Ouzou, la JS Kabylie du coach Nasser Sendjak se sont contentés d'un seul but signé Chalali (50') pour s'imposer devant une courageuse équipe de l'ASO qui continue de manger son pain noir.

Enfin, le match MC El Eulma-WA Tlemcen a été reporté à une date ultérieure car le terrain d'El Eulma était enneigé.

JSK 1-ASO 0 Chellali le sauveur

Ferrah Menad

La JSK a remporté sa rencontre hier face à l'ASO à l'arraché. Les Vert et Jaune ont ouvert la marque dans le temps additionnel, grâce à une frappe de l'international espoir Chellali.

Comme à leurs habitudes, les Canaris ont mis tout leur poids en attaque dès les premières minutes de la partie, à l'image de l'essai de Mokdad (7') qui avait, malheureusement, raté sa frappe. Cinq minutes plus tard, le même joueur a failli faire mouche, lorsque après avoir dribblé deux défenseurs, il rate lamentablement.

Il a fallu attendre la 15' pour voir la première action dangereuse de la JSK, par l'intermédiaire du redoutable Teyeb Maroc qui, après avoir reçu une passe sur un plateau d'argent de Chellali, manque son tir du plat du pied qui est passé à quelques centimètres du but gardé par Ghallam.

Trois minutes ne s'étaient pas écoulées que Maroc, encore lui, tente sa chance, mais l'efficacité n'était pas au rendez-vous. Du côté des Chellifiens, on s'est contentés de défendre durant les quarante premières minutes de la partie. Il aura fallu attendre la 42' pour voir la première occasion des hommes de Benchouia par l'intermédiaire de Messaoud qui, d'une frappe, a failli faire mouche.

La première manche s'est achevée sur un score vierge. A la reprise, les intentions de l'entraîneur chellifien, Benchouia, de préserver le nul étaient clairement affichées. Zaouche et les siens se sont repliés derrière en formant deux rideaux défensifs, ce qui a constitué un obstacle pour les joueurs de la JSK. En dépit de cela, les Vert et Jaune n'ont pas baissé les bras, à l'image de la tentative de Chellali (49') d'une balle en profondeur par Mokdad l'ex-Sétifien intelligemment ouvre la marque et son deuxième but sous les couleurs des Vert et Jaune juste après le but les coéquipiers du capitaine Ali Rial ont raté d'autres occasions par Maroc.

Les Canaris jouent le tout pour le tout pour ajouter un deuxième but et l'entraîneur des Canaris, Naser Sandjak opte pour l'offensive en incorporant un joueur frais, en la personne de Belakhdar, à la 61'. Une minute ne s'était pas écoulée que l'ex-joueur du MCE Eulma se crée sa première occasion dans la surface de réparation mais son tire passe à côté des bois du gardien Ghallam. Sur ce score de un but à zéro, l'arbitre de la rencontre a sifflé la fin. L'essentiel a été fait, à savoir les trois points de la victoire, dans une rencontre extrêmement difficile pour les deux formations.

Résultats :

CRB-MCO	1-0
CABBA-USMA	1-1
MCA-JSMB	3-1
CSC-USMBA	2-1
CAB-USMEH	2-3
JSK-ASO	1-0
ESS-JSS	1-0

Classement :

	Pts	J
1. ES Sétif	46	20
2. USM El-Harrach	42	20
3. MC Alger	36	20
4. USM Alger	34	20
5. CR Belouizdad	32	20
- CS Constantine	32	20
7. JS Kabylie	27	20
8. JS Saoura	26	20
- JS Béjaïa	26	20
10. CABB Arreridj	23	20
11. MC El Eulma	22	18
12. ASO Chlef	19	20
- MC Oran	19	20
14. WA Tlemcen	18	19
15. USM Bel-Abbès	17	20
16. CA Batna	11	19

Prochaine journée :

JSS-MCEE
WAT-CAB
ASO-USMH
CRB-CSC
USMBA-MCA
JSMB-JSK
MCO-CABBA
USMA-ESS

CAN-U20 / ALGÉRIE

Retrait de Hocine Zekri de la barre technique des Verts

L'entraîneur Hocine Zekri a quitté la barre technique de la sélection algérienne de football des moins de 20 ans, "pour des raisons personnelles", à quelques semaines du coup d'envoi du Championnat d'Afrique de la catégorie prévue dans l'ouest algérien (Oran et Aïn Temouchent) en mars prochain, a-t-on appris hier auprès de l'intéressé.

"J'ai mis fin à ma collaboration avec la sélection nationale des moins de 20 ans pour des raisons personnelles. Soyez sûr que mon retrait n'a rien à voir avec un quelconque différend avec les autres membres du staff technique, à leur tête, l'entraîneur en chef Jean-Marc Nobilo", a déclaré à l'APS l'ancien coach de l'AS Khroub et de plusieurs autres formations

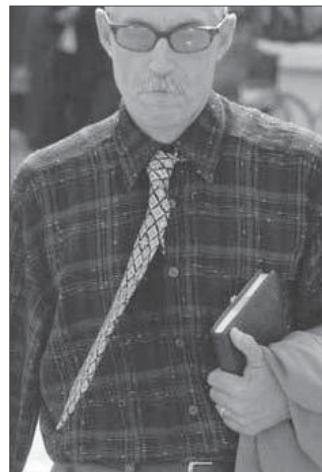
de l'Est algérien. Zekri a fait savoir, en outre, que sa décision a été prise après le tournoi de l'Union nord africaine de football tenu à Alger et Blida en décembre dernier, d'où son absence lors du précédent stage des Jeunots des Verts à Aïn Temouchent et Alger.

"J'aurais aimé aller au bout de ma mission avec cette jeune équipe, mais certains paramètres m'ont poussé à rendre le tablier", a-t-il ajouté sans pour autant s'y attarder, bien qu'il ait fait allusion, au passage, à un différend avec la Fédération algérienne de football.

Zekri, qui occupait le poste de premier assistant de Nobilo, a tenu à préciser que ses rapports avec l'entraîneur en chef de la sélection "étaient au beau fixe".

"On travaillait dans la concertation totale, et de ce côté-là, je n'ai vraiment pas à me plaindre. Nobilo est quelqu'un de très honnête, je lui souhaite pleine réussite dans sa mission", a-t-il poursuivi. Interrogé sur les chances algériennes dans la CAN qui débutera le 16 mars et se poursuivra jusqu'au 30 du même mois, Zekri a reconnu la difficulté de la tâche des ses désormais ex-protégés.

"Il faut reconnaître que la formation est le maillon faible du football algérien. Ce sera donc très difficile pour nos jeunes qui n'ont pas bénéficié d'une formation adéquate, au niveau de leurs clubs, à même de leur permettre de se mesurer à



des sélections mieux nantis dans ce registre", a-t-il commenté.

Zekri a néanmoins assuré que les jeunes Algériens "sont bien préparés sur le plan physique", estimant que face à l'Egypte "leurs chances sont intactes". Outre l'Algérie et l'Egypte, le groupe A, domicilié à Aïn Temouchent, est composé également du Ghana et du Bénin, deux adversaires que Zekri dit "ne pas connaître beaucoup de choses".

Il a aussi indiqué qu'il misait sur l'appartement des quelques joueurs évoluant en Europe capables, à ses yeux, d'apporter le plus escompté à l'équipe nationale pour réaliser l'objectif assigné, à savoir la qualification aux demi-finales, synonyme d'un ticket pour le Mondial prévu en Turquie en juin prochain.

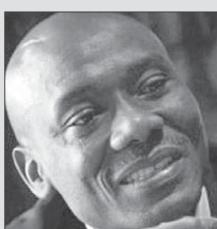
CAN-2013

Joseph Bell : «La CAF s'est laissée attendrir dans l'affaire de Pitroipa»

L'ancien international camerounais, Joseph-Antoine Bell a estimé que la Confédération africaine de football (CAF), "s'est laissée attendrir" dans l'affaire du joueur burkinabé, Jonathan Pitroipa, autorisé à jouer la finale, en annulant son carton rouge infligé en demi-finale face au Ghana mercredi (1-1 a.p., 3-2 t.a.b.).

"Je pense que la commission spécialisée de la CAF a privilégié le côté affectif, plutôt que le règlement dans la cas du joueur burkinabé. On ne peut pas déjuger un arbitre sur ses appréciations", a indiqué Antoine Bell dans sa chronique journalière sur RFI. L'ancien gardien de but de Saint-Etienne, Ligue 1 du football français, a ajouté que "si l'arbitre de la rencontre Ghana-Burkina Faso a eu six mauvaises notes durant le match, je ne pense pas que sa suspension est due, simplement, au carton infligé injuste-

ment à Pitroipa, donc l'arbitre a fait beaucoup d'erreurs sur lesquels on aurait pu revenir". Antoine Bell a poursuivi, dans sa chronique, pour donner l'exemple du match de poule entre le Ghana et le Mali et la faute commise par le gardien ghanéen et non siéfié par l'arbitre du match. "Lors de ce match, le gardien ghanéen avait pris le ballon de la main en dehors de la surface à la 21^e minute. L'arbitre qui devait expulser le joueur et accorder un coup franc, avait été renvoyé du tournoi, mais le Mali n'a pas reçu réparation", a expliqué l'ex-international camerounais. Joseph-Antoine Bell, élu récemment meilleur gardien africain de tous les temps, pense que tout le monde pourra évoquer cela à l'avenir, et "la CAF en voulant rétablir, à posteriori, la justice, elle a créé des injustices qui ont fait mal à beaucoup de sélection au 29^e rendez-vous continental".



MATCH DE CLASSEMENT

Le Mali termine troisième

Le Mali a battu le Ghana (3-1), mi-temps (1-0) samedi soir à Port-Elizabeth (Afrique du Sud) en match de classement pour la 3^e place de la Coupe d'Afrique des nations de football CAN-2013. Les buts de la rencontre ont été inscrits par Samassa (21'), Seydou Keita (48'), Si Diarra (90'+3) pour le Mali, Asamoah (82') pour le Ghana.

Les Aigles du Mali avaient déjà terminé à la troisième marche du podium lors de la CAN-2012 au Gabon et Guinée équatoriale face toujours aux Black Stars du Ghana (2-0). La finale de la 29^e édition de la Coupe d'Afrique des Nations s'est déroulée hier soir à Johannesburg entre le Nigeria et le Burkina Faso. Elle sera arbitrée par l'Algérien Djamel Haïmoudi qui avait officié le match d'ouverture entre l'Afrique du Sud et le Cap-Vert (0-0).

Carteron : «Fier de la performance de mes joueurs»



Le sélectionneur de l'équipe malienne de football, le Français Patrice Carteron s'est dit «fier» de ses joueurs, vainqueurs samedi soir face au Ghana (3-1), en match pour la 3^e place de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2013 en Afrique du Sud. «Je suis fier de la performance de mes joueurs. Ils ont travaillé dur pour cette médaille de bronze. Je suis sûr qu'au pays, les gens doivent être heureux de notre parcours», a souligné le coach des «Aigles» à l'issue de la rencontre. Le Mali a pris la 3^e place de la CAN 2013, égalant ainsi la performance réalisée lors de la CAN 2012, disputée au Gabon et en Guinée équatoriale. Les buts maliens ont été inscrits par Samassa (21'), Seydou Keita (48'), et Si. Diarra (90'+3), alors que le Ghana a marqué grâce à Asamoah (82'). De son côté, le coach ghanéen, Kwei Appiah, a rendu hommage à ses joueurs, qui n'ont pas su saisir les «chances». «Mes joueurs ont été exemplaires. Nous avons eu nos chances mais ne les avons pas saisies. Mes joueurs peuvent faire de belles choses si dans l'avenir on leur en donne l'opportunité, car ils ont emmagasiné beaucoup d'expérience», a-t-il assuré. La finale de la CAN 2013 opposait hier soir le Burkina Faso au Nigeria au stade de Soccer City à Johannesburg (19h30 heure algérienne), dirigée par l'arbitre algérien, Djamel Haïmoudi.

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MÉDÉA
DIRECTION DE LA SANTÉ, DE LA POPULATION
ET DE LA RÉFORME HOSPITALIÈRE
NUMÉRO FISCAL : 09.62.160.19.05.09.21

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 04/DSP/13

Un avis d'appel d'offres national restreint est lancé pour :

«Acquisition des réservoirs d'oxygène 10000 litres pour l'hôpital de Médéa et 5000 litres pour les autres hôpitaux»

Les fournisseurs qualifiés intéressés par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière.

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

OFFRE TECHNIQUE :

- La déclaration à souscrire visée et datée
- Déclaration de probité
- Attestation de dépôt des comptes sociaux visé par le CNRC de l'année 2011
- Certificat d'agrément délivré par le ministère de la Santé
- Cahier des prescriptions destiné aux contractants visé et daté
- Cahier des charges relatif au contrat visé, cacheté et daté
- Cahier des charges administratif général visé, cacheté et daté
- Cahier des prescriptions techniques visé, cacheté et daté
- Le registre du commerce visé par le CNRC
- Dossier fiscal et parafiscal (extrait de rôle apuré, ou néant)
- Attestation de mise à jour (CNAS, CASNOS)
- Extrait du casier judiciaire original datant de moins de 03 mois

- Liste des projets similaires réalisés par le soumissionnaire

- Chiffre d'affaires (des 03 dernières années) (2009/2010/2011)

- Planning de livraison

- Certificat de garantie de 12 mois et plus

- Certificat d'origine du matériel

OFFRE FINANCIÈRE :

- Lettre de soumission

- Bordereau des prix unitaires

- Devis estimatif et quantitatif

L'enveloppe extérieure doit contenir deux enveloppes (offres technique et financière) distinctes et cachetées

Les offres doivent parvenir sous double enveloppe cachetée et anonyme à :

«Direction de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière», sise Aïn Dheb Médéa

«Acquisition des réservoirs d'oxygène 10000 litres pour l'hôpital de Médéa et 5000 litres pour les autres hôpitaux»

«Ne pas ouvrir»

La date limite de préparation des offres est fixée à **21 vingt-et-un jours** de la parution de cet avis aux quotidiens nationaux. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **03 mois** + la durée égale à celle mise dans la préparation des offres à partir de la date limite de préparation des offres et sont invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour ouvrable de la date limite à **quatorze heures (14h00)** à l'adresse indiquée ci-dessus.

CHAMPIONNAT DE SERIE B

Abdelkader Ghezzal a rejoué avec Bari

L'international algérien Abdelkader Ghezzal, sociétaire du club de Bari, Serie B italienne de football, éloigné des terrains depuis trois mois à cause d'une blessure au genou, a effectué ce samedi son retour à la compétition, à l'occasion de la réception de Varese (0-1) pour le compte de la 24e journée du championnat.

L'attaquant algérien aligné dans le onze de départ par l'entraîneur Torrente, a joué toute la partie sous la pluie. Après cette défaite à domicile face au quatrième au classement, Bari recule à la 17e place avec 25

points. Le joueur algérien avait été blessé en septembre 2012 lors de la rencontre AS Bari-Varese (2-2) pour le compte de la 4e journée du championnat. Il avait été opéré des ligaments du genou droit.

Agé de 28 ans, Ghezzal est revenu à l'AS Bari durant l'internazionale, après un prêt de six mois à Levante (Liga espagnole). Il n'a plus été convoqué en équipe nationale depuis le match en déplacement face à la Gambie (2-1), disputé le 29 février dernier, comptant pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2013.

CAN - U20 / ALGÉRIE
Billel Omrani (O. Marseille) tourne le dos aux Verts

Billel Omrani, l'attaquant de l'Olympique Marseille (Ligue 1, France), sollicité par le staff technique de la sélection algérienne des moins de 20 ans pour participer à la Coupe d'Afrique de la catégorie, a décliné la proposition, a-t-on appris hier auprès d'une source proche de l'encadrement technique des Verts. L'entraîneur en chef de la sélection nationale, Jean-Marc Nobilo, avait fait, il y a quelques semaines, une tournée en France au cours laquelle il a sollicité, entre autres joueurs, le jeune attaquant phocéen pour une éventuelle participation à la CAN prévue en Algérie, mais le joueur ne s'est pas montré emballé à l'idée, selon cette source. Omrani (19 ans) a signé son premier contrat professionnel avec le club du sud de la France l'été dernier, mais ses apparitions avec l'équipe première furent très rares cette saison.

Deux autres éléments évoluant en Europe, l'un au Milan AC (Série A-Italie) et l'autre à Saint Etienne (Ligue 1, France), ont été également contactés par le technicien français, mais ils ont emboîté le pas à Omrani, a-t-on appris de même source.

La sélection algérienne, qui évoluera lors de la CAN (16-30 mars) dans le groupe A avec l'Egypte, le Bénin et le Ghana, devrait être renforcée par 6 à 8 joueurs évoluant en Europe, avait indiqué auparavant l'entraîneur national. Nobilo avait estimé qu'il était «très difficile» pour les jeunes Verts de réaliser des résultats probants dans l'épreuve continentale avec un effectif constitué exclusivement de joueurs locaux, d'où sa tendance à renforcer son effectif par des joueurs évoluant à l'étranger. L'objectif assigné aux coéquipiers de Zinedine Ferhat est de se qualifier aux demi-finales, synonyme d'un ticket pour le Mondial de Turquie en juin prochain, un événement auquel l'Algérie n'a pas pris part depuis 1979 au Japon. APS

CHAMPIONNAT D'ESPAGNE

La situation de Yebda à Granada se complique, Brahimi à nouveau remplaçant

L'international algérien Hassen Yebda, rétabli depuis deux mois de sa blessure à un genou, a été à nouveau écarté de la liste des 18 joueurs de son équipe Granada CF auteur d'une précieuse victoire sur le terrain de Déportivo La Corogne (3-0) samedi pour le compte de la 22e journée du championnat d'Espagne de football, alors que son compatriote Yacine Brahimi a suivi tout le match à partir du banc de touche.

Yebda, à la recherche de temps de jeu après 10 mois

d'inactivité, avait pourtant commencé à renouer progressivement avec la compétition, avant le changement opéré par la direction du club andalou au niveau de sa barre technique en nommant Lucas Alcaraz à la place de Juan Antonio Anquela. Désireux de retrouver la sélection algérienne dès le mois de mars prochain à l'occasion de la reprise des éliminatoires de la coupe du monde 2014 au Brésil, Yebda risque de rapporter son ren-

chez les Verts si sa situation actuelle avec son club perdure.

Pour sa part, Brahimi, qui vient d'annoncer son engagement de porter les couleurs de la sélection algérienne, a été relégué au statut de remplaçant pour le deuxième match d'affilée, alors qu'il était titulaire à part entière sous l'ère d'Anquela. Sans Yebda et Brahimi, le club andalou est en train toutefois d'améliorer sa position au classement en passant de la zone rouge à la 13e place.

**Lacen reprend sa place dans l'équipe type de Getafe**

Le capitaine de la sélection algérienne de football, Medhi Lacen, a repris sa place dans le onze de départ de son club Getafe sévèrement battu sur le terrain du leader le FC Barcelone (6-1) dimanche pour le compte de la 23e journée du championnat d'Espagne de football.

Lacen, qui revient d'Afrique du Sud où il a été éliminé avec les Verts au premier tour de la coupe d'Afrique des nations (CAN-



2013), avait perdu son statut de titulaire au sein du club madrilène depuis les premières journées de la Liga. Son manque de temps de jeu s'est répercuté négativement sur son rendement

lors de la CAN, car n'ayant pas réussi à évoluer avec la plénitude de ses moyens, selon les spécialistes.

Il avait lui-même déclaré, en marge de l'épreuve continentale, qu'il

n'était pas disposé à poursuivre son aventure avec Getafe s'il continuait à chauffer le banc de touche.

Après leur lourde défaite en terre catalane, les coéquipiers de Lacen reculent à la 12e place au classement, alors que le Barça poursuit son cavalier seul avec 12 points d'avance sur le dauphin, l'Atlético Madrid qui se déplace aujourd'hui dimanche à Rayo Vallecano.

CHAMPIONNAT GREC (21^e)**L'Olympiakos de Djebbour et Abdoun bien parti pour conserver son titre**

La formation de l'Olympiakos Le Pirée a franchi un grand pas vers la conservation de son titre de champion, après sa victoire, samedi soir, en déplacement face au PAE Asteras Tripolis (1-0), en ouverture de la 21e journée du championnat grec.

L'unique but de la

partie a été inscrit par Konstantinos Mitroglou à la 90e minute. Titularisé par le nouvel entraîneur de l'équipe, l'Espagnol Michel qui a succédé à Leonardo Jardim, Djebbour a cédé sa place à la 81e minute du jeu à son coéquipier Ariel Ibagaza, alors que Abdoun a pris part à l'intégralité de la rencontre. Les deux joueurs algériens n'ont pas pris part avec l'équipe nationale à la

Coupe d'Afrique des nations CAN 2013 en Afrique du Sud, dont la finale est prévue ce soir (19h30 heure algérienne) à Johannesburg entre le

Burkina Faso et le Nigeria.

À l'issue de cette victoire, la 17e depuis le début de la saison, l'Olympiakos consolide sa position de leader avec 54 points, à 15 longueurs de son dauphin, PAOK Salonique (39 pts), alors que neuf journées restent à disputer.

REAL MADRID
Karanka se réjouit de la résurrection de Ronaldo

L'entraîneur adjoint du Real Madrid Aitor Karanka a salué le retour en force de Cristiano Ronaldo, auteur d'un triplé samedi contre Séville (4-1), estimant qu'il était «important» que le Portugais soit «à ce niveau» avant d'affronter Manchester United en huitièmes de finale aller de la Ligue des Champions de football.

«Compte tenu de la phase dans laquelle nous entrons, il est important qu'il soit à ce niveau de jeu», a jugé samedi Karanka à l'issue du match. Distancés en Liga (3e), les Merengue jouent une bonne partie de leur saison en accueillant à Bernabeau Manchester United en 8e de finale aller de la Ligue des Champions. «Après le match contre Grenade (défaite 1-0 du Real après un but contre son camp de Ronaldo) et l'image que nous avions renvoyée, il était important de chasser tout type de doute. Et il n'y avait pas meilleure manière de répondre que ce qu'a fait Ronaldo», a complimenté Karanka.

Crédité actuellement de 24 buts en Liga (contre 34 pour Messi), Ronaldo semble avoir retrouvé sa meilleure forme à point nommé, juste avant le choc de mercredi contre son ancien club d'outre-Manche.

CR7

Karanka salue la performance de Ronaldo

Auteur d'un triplé face au FC Séville samedi, Cristiano Ronaldo a été encensé par Aitor Karanka, l'entraîneur-adjoint du Real Madrid. « Compte tenu de la phase dans laquelle nous entrons, il est important que Cristiano Ronaldo soit à ce niveau de jeu, a jugé Aitor Karanka, l'entraîneur adjoint du Real Madrid, après la victoire des Merengue (4-1) face au FC Séville samedi. Après le match contre Grenade (ndlr : défaite 1-0 du Real avec un but contre son camp du Portugais) et l'image que nous avions renvoyée, il était important de chasser tout type de doute. Et il n'y avait pas meilleure manière de répondre que ce qu'a fait Ronaldo. » Un niveau de jeu que CR7 devra conserver en vue du huitième de finale aller de Ligue des Champions mercredi face à son ancien club de Manchester United.

PSG

Intérêt pour Di Maria ?

Selon *Marca*, le Paris Saint-Germain serait sur la piste de l'Argentin Angel Di María (Real Madrid). Sous contrat jusqu'en juin 2018 avec le Real Madrid, le milieu de terrain offensif international argentin Angel Di María (24 ans) susciterait l'intérêt prononcé de Manchester United et du Paris Saint-Germain. Selon *Marca*, ces deux clubs feraient les yeux doux à celui qui a délivré huit passes décisives et inscrit quatre buts cette saison en Liga.

Liverpool Ben Arfa dans le viseur

Hatem Ben Arfa a la cote en Premier League. Selon *The Guardian*, Liverpool aurait coché le nom de l'international français sur ses tablettes en vue de l'été prochain. Pour convaincre Newcastle de lâcher l'ancien Marseillais, les Reds seraient prêts à inclure Andy Carroll dans la transaction.

Saint-Etienne Un match fou pour Aubameyang

Buteur face à Montpellier, Pierre-Emerick Aubameyang parle d'un match fou. « C'est un match fou dont on se souviendra, a déclaré Pierre-Emerick Aubameyang sur le site officiel de Saint-Etienne après la victoire (4-1) contre Montpellier. Sur mon but, je tente le geste. C'est donc voulu. Je suis content que cela réussisse. Tant mieux pour l'équipe. »

Borussia Dortmund Dzeko pour remplacer Lewandowski ?

Selon *The Sun*, Edin Dzeko (Manchester City) aurait été ciblé par le Borussia Dortmund, qui pourrait perdre Robert Lewandowski l'été prochain. Le Borussia Dortmund serait sur la piste de l'attaquant international bosnien Edin Dzeko (26 ans, Manchester City), dont le contrat expire en juin 2015. Histoire de compenser le départ annoncé du Polonois Robert Lewandowski (Bayern Munich ? Manchester United ?).

MC ALGER

Zemiti : « Nous sommes capables d'aller titiller le leader »

M.A.F

L'entraîneur-adjoint du MC Alger, Farid Zemiti, a estimé que son équipe, reste capable d'aller titiller l'actuel leader du championnat professionnel de football, l'ES Sétif, après la victoire du club algérois samedi face à la JSB Béjaïa (3-1), en match disputé au stade du 5-Juillet, comptant pour la 20e journée de Ligue 1.



« Cette nouvelle victoire va nous faire beaucoup du bien, notamment sur le plan psychologique. Il reste 10 matches à disputer, donc 30 points en jeu, et je pense que rien n'est encore joué. Nous sommes capables d'aller titiller le leader », a affirmé le n°2 du staff technique du Doyen, tout heureux après ce troisième succès de rang décroché par les coéquipiers du buteur maison Mustapha Djallal. Sur son terrain fétille, et à huis clos, le MCA n'a pas sué pour venir à bout de la JSB grâce notamment à un doublé de Ali Sami Yachir, une victoire qui a permis au MCA de remonter à la 3^e place au classement, à dix longueurs de l'ESS, solide leader.

Les Sétiens ont dû attendre le temps additionnel pour s'imposer face à l'accrocheuse formation de la JS Saoura (1-0), grâce à une réalisation signée Nadji. Pour Zemiti, le succès face aux Béjaouis est venu au bon moment car il confirme que la période faste que traverse le vieux club algérois, au grand bonheur de ses nombreux supporters.

« Nous avons prouvé qu'on a une équipe sur laquelle il faudra compter pour la suite de la compétition. Cette victoire est amplement méritée, d'autant qu'elle s'est réalisée sur une pâlisse à la limite du praticable », a-t-il ajouté. Après sa belle victoire lors du derby algérois face à l'USM Alger (1-0), le MCA a enchainé juste après par un autre succès en déplacement à Chlef face à l'ASO (1-0), avant de damer le pion à la JSMB, dirigée par l'Italien Gianni Solinas.

Les joueurs de Djamel Menad, en poste depuis la 4^e journée après sa succession au François Jean-Paul Rabier, sont désormais complètement déchaînés et déterminés à continuer sur la même lancée, avec l'intention de réaliser l'objectif assigné par la direction, à savoir terminer l'actuel exercice dans une place qualificative à une compétition internationale. Lors de la 21^e journée, le MCA ira rendre visite à l'USM Bel Abbès, une équipe qui reste sur une défaite à Constantine face au CSC (2-1). Une mission qui s'annonce difficile pour les Rouge et Vert eu égard de la position peu reluisante (15e, 17 points) qu'occupe la formation de la Mekerra au classement.

Autrement dit, les coéquipiers de Smail Diss n'auront d'autre alternative que la victoire, au risque de voir leur situation se compliquer davantage. Par ailleurs, le nouveau joueur du mouloudia, Lazhar Hadj Aissa, opéré du méningocele la semaine passée, devrait retrouver le chemin des entraînements dans les prochains jours, après avoir entamé sa rééducation sous la houlette du staff médical de l'équipe. Le milieu de terrain sera normalement attaque pour le match de coupe, prévu au mois de mars, contre l'USM Aïn Beïda.

C'est, en tout cas, l'objectif fixé par le joueur et son staff médical. Un renfort de choix pour la ligne offensive du MCA, qui a déjà vu venir l'ancien goleador, Hadj Bouguéche, après une expérience au Golfe.

Abderrezak Bouhara n'est plus

Abderrezak Bouhara, sénateur et membre du Comité central du parti Front de libération nationale (FLN), est décédé hier à Alger à l'âge de 79 ans suite à un malaise cardiaque, a-t-on appris auprès de son entourage.

Pris samedi d'un malaise, il a été évacué à l'hôpital militaire Mohamed-Seghir-Nekkache de "Ain Naadja", où il a rendu l'âme. Abderrezak Bouhara est né en décembre 1934 à Collo (Skikda). Il fait des études au collège moderne avant d'interrompre sa classe de terminale au lycée d'Aumale à Constantine, pour rejoindre le maquis. En 1955, il rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) en tant qu'officier. Il fut commissaire politique puis chef du 39e bataillon sur les frontières est du pays. Al l'indépendance, il intègre l'Armée nationale populaire (ANP) et poursuit une formation à l'Ecole militaire de Homs en Syrie, d'où il sort major de promotion.

Il obtient une licence en sciences militaires de l'Académie de guerre du Caire (Egypte) et fut désigné premier officier de l'ANP pour un stage à l'Ecole d'état-major de Paris (France). Il a été successivement, aide de camp du défunt président Ahmed Ben Bella



ABDERREZAK BOUHARA SERA INHUMÉ AUJOURD'HUI AU CIMETIÈRE D'EL ALIA APRÈS LA PRIÈRE D'EL DOHR

en 1962, chef d'état-major de la III^e Région militaire à Béchar en 1964 et attaché militaire aux ambassades de Paris (1965) et de Moscou (1968). Le défunt a également assumé le commandement de la brigade de l'ANP qui était en mission à Suez au Moyen-Orient en 1967

pour participer à la guerre arabo-israélienne. Il occupe le poste d'ambassadeur à Hanoï dès les débuts de l'année 1970, pendant les bombardements américains sur cette ville et devient wali du Grand Alger en 1975. En 1977, il met fin à sa carrière militaire avec le grade de lieutenant-colonel. Nommé ministre de la Santé en mars 1979, il est reconduit dans ses fonctions à deux reprises en 1980 et en 1982. Il a occupé, également divers postes de dirigeant au sein du parti du FLN, dont membre du comité exécutif et du CC de ce parti en décembre 1989. En janvier 2004, il est désigné, par le président de la République membre du Conseil de la nation, où il fut vice-président. Après l'éviction d'Abdelaziz Belkhadem de son poste de secrétaire général du FLN le 31 janvier dernier, à l'issue d'un portrait de confiance, Abderrezak Bouhara était pressenti pour le remplacer à la tête du parti. Feu Bouhara a été l'auteur de plusieurs ouvrages dont "Les viviers de la libération", qui retrace le cheminement des événements ultérieurs à la Seconde Guerre mondiale, en passant par les massacres du 8 mai 1945 et la Révolution du 1^{er} Novembre 1954 et "Du djebel aux rizières".

Un juste est parti

B.Branki

Abderrazak Bouhara, pressenti comme le successeur de Abdelaziz Belkhadem à la tête du FLN est décédé hier à l'hôpital de Ain Naadja. Cet homme, ce moudjahid, ce militaire de la cause nationale laissera assurément un grand vide auprès de sa famille, et celle du FLN.

Un parti qu'il a toujours défendu, contre vents et marées, et a été de ceux qui prônaient une ligne médiane, à équidistance de l'opposition au pouvoir et du pouvoir. Avec le défunt Abdelhamid Mehri, il avait défendu avec un grand tact cette politique du FLN, ni trop près, ni trop loin du pouvoir. Juste assez pour assurer l'indépendance de la décision politique du parti vis à vis du pouvoir.

Natif de Collo en 1934, il a fait partie des étudiants algériens qui sont montés au maquis.

Fin tacticien, il a dirigé durant la guerre de Libération nationale un fameux bataillon près des frontières tunisiennes, et avait été un des artisans de la destruction de la ligne Challe-Morice. Moudjhahid, il poursuivra sa carrière

au sein de l'ANP et effectuera des formations en Syrie et au Caire d'où il sortira avec une licence en sciences militaires. Après la guerre de Libération nationale, il sera aux avant-postes lors de la guerre israélo-arabe et partira en 1967 en Egypte où il sera en poste sur le canal de Suez.

Il n'en reviendra qu'en 1972, et sera d'ailleurs remplacé par un autre officier, Khaled Nezzar.

De retour en Algérie, il sera notamment chargé du ministère de la Santé où il contribuera à donner à ce secteur ses lettres de noblesse et renforcera la santé publique en Algérie. Il sera également wali d'Alger et un des premiers fans du club de Hussein Dey.

Il fera également une brève carrière de diplomate comme ambassadeur d'Algérie à Hanoï. Au sein du FLN où il a milité depuis sa jeunesse parmi les djounouds de l'ALN, il a été toujours de ceux qui ont prôné la sagesse et la tolérance, et a marqué de son empreinte l'histoire de ce parti. Membre du Comité central, il était pressenti pour succéder à Abdelaziz Belkhadem après la 6^e session du CC. Il laissera un grand vide parmi la grande famille du parti.

LIGUE 1 (MISE À JOUR) **MCEE-CAB fixé au vendredi 1^{er} mars**

Le match entre le MCE Eulma et le CA Batna, comptant pour la mise à jour de la 18^e journée du championnat professionnel de football de Ligue 1, a été reporté au vendredi 1^{er} mars (15h00), a-t-on appris hier auprès de la Ligue de football professionnel (LFP). Prévue initialement pour ce mardi, la rencontre a été reportée une première fois en raison des intempéries qui ont sévi dans la région. Le MCEE qui devait donner la réplique samedi au WA Tlemcen, comptant pour la 20^e journée, a vu ce rendez-vous reporté à une date ultérieure en raison des fortes chutes de neiges. Le MCEE pointe à la 11^e place au classement de la Ligue 1 avec 22 points, à quatre longueurs du premier relégable, le WAT (18 pts).

Anniversaire

A notre adorable
Nouha Laouar



Pour ta 5^e bougie qui éclairera toute ta vie de brillance dans tous les domaines, pour ta 5^e bougie qui sera comme un cierge pour tous les chemins que tu emprunteras, pour papa **Mounir**, et maman, ton frère **Zineddine**, ta grand-mère **Fatima** et ton oncle **Fayçal**, te souhaitent un joyeux anniversaire, une vie merveilleuse et radieuse.

*Que Dieu te garde et te protège.
A tes cent ans inchaallah
Mille bisous.*